Canadian Heritage | Patrimoine canadien

Canadian Heritage
Sustainable Development Strategy 2001-2003

Canada

A Message from the Minister of Canadian Heritage

The constant improvement of the quality of life is of great importance to Canadians. For all of us, this societal question is intimately linked to our most cherished values that continue to echo today as we seek to give meaning to our identity and our history. What is more, quality of life and sustainable development go hand in hand.

It is at the very heart itself of our daily reality as citizens of this great country that sustainable development takes on its full meaning. It is also through simple daily gestures that we will succeed, as a society, in building a country that meets our highest expectations. Each Canadian has a role to play and the Department of Canadian Heritage is also committed to play its part.

This document presents the Department of Canadian Heritage's strategy to address the sustainable development challenge over the next three years. It also takes stock of the first sustainable development strategy, adopted in 1997, and the progress made to date. The new strategy is part of the evolution in the Federal Government's approach to sustainable development issues. Over the next three years, the Department intends to contribute in a tangible way to this long term change by focusing on efforts to "green" its internal operations as well as its policies and programs, and to better understand the social and cultural dimensions of sustainable development in the Canadian context.

The various consultation activities undertaken with our employees and partners have confirmed the importance for the Department to adopt business practices conducive to human development that is respectful of the biophysical environment, that favours economic prosperity and that fosters a better quality of life, greater social well-being and cultural effervescence of benefit to all. Through this dialogue, the Department also set realistic goals and objectives that will allow us to work with Canadians in making sustainable development a defining characteristic of Canadian society. Together, we can make sustainable development an everyday reality.

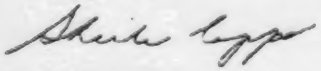

Sheila Copps

To obtain a copy, please write to:

Department of Canadian Heritage
25 Eddy Street
Hull, Quebec
K1A 0M5

Available in alternative formats upon request

©Minister of Public Works and Government Services Canada 2001

Catalogue No. CH1-25/2001
ISBN 0-662-65543-5

Canadian Heritage: Sustainable Development Strategy 2001-2003 is available on the Internet at http:/www.pch.gc.ca/sds

Table of Contents

A Message from the Minister of Canadian Heritage i

Executive Summary v

1.0 Introduction 1

2.0 Departmental Profile 2

3.0 Assessment of Progress in Implementing the 1997 Strategy 3
- 3.1 Status of the 1997 Sustainable Development Strategy 3
- 3.2 Findings from audits of sustainable development management processes 3
- 3.3 Changing circumstances 3
- 3.4 Changes needed to the first Strategy 4

4.0 Strengthening the Planning and Management Processes 5
- 4.1 Planning 5
- 4.2 Monitoring and Reporting 5

5.0 Consultations 7

6.0 Issue Scan 9
- 6.1 Issue 1: Negative biophysical impacts of internal operations at Canadian Heritage 9
- 6.2 Issue 2: Negative biophysical impacts associated with Canadian Heritage policies and programs 10
- 6.3 Issue 3: Addressing social and cultural issues in an integrated decision-making framework for sustainable development within the Federal Government 10

7.0 Goals, Objectives, Targets, Actions and Performance Measures 11
- Goal 1: Minimize negative biophysical impacts of internal operations at Canadian Heritage 11
- Goal 2: Minimize negative biophysical impacts associated with Canadian Heritage policies and programs 15
- Goal 3: Contribute to a better understanding of the social and cultural dimensions of sustainable development in a Canadian context 17

8.0 Contributing to a Government-wide Approach to Sustainable Development 18

9.0 Conclusion 20

APPENDIX A: Progress made in Implementing the 1997 Sustainable Development Strategy 21

APPENDIX B: Horizontal Federal Activities in the area of the Social and Cultural Dimensions of Sustainable Development 25

101-05083/

Executive Summary

Amendments made to the Auditor General's Act in 1995 require all federal departments and a number of agencies to table a sustainable development strategy every three years beginning in 1997. The strategies constitute a coordinated and practical commitment by the Government of Canada to incorporate sustainable development principles and practices into federal policies and programs and to reduce the biophysical impact of federal operations.

This document presents the second Sustainable Development Strategy of the Department of Canadian Heritage. Implementation of the Strategy will take place over three years starting in April 2001. This updated Strategy builds on the Department's first strategy submitted in December, 1997. It is founded on an assessment of progress made on, and lessons learned from, the first Strategy. It addresses comments and observations made by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development (CESD). It also reflects the results of consultations undertaken with over 350 client organizations and stakeholders, 20 percent of whom provided valuable feedback, as well as with departmental employees over the course of 2000. It focuses on goals, objectives and targets that are clear and measurable. These targets will, in turn, be reached through actions that are realistic in that they are supported by senior management and have sufficient human and financial resources committed to ensure their implementation in a timely and systematic fashion.

Many of the activities undertaken by the Department in the pursuit of its mandate contribute to development that, in the broadest sense of the word, is sustainable. However, the Department has traditionally paid relatively less attention to the effects of its actions on the biophysical environment. This new Strategy is part of efforts to redress this imbalance. It focuses on reducing the biophysical impacts linked to both its internal operations and the design and delivery of its policies and programs.

The new Strategy pursues three broad goals, each of which is supported by a set of specific objectives, performance measures, targets and actions. First, it continues efforts to **minimize the negative biophysical impacts of the internal operations** of the Department, mainly by building employee awareness on ways to achieve this goal and by taking concrete measures to transform the workplace into a "green office" and make more efficient use of material resources. Second, it seeks **to minimize the negative biophysical impacts associated with Canadian Heritage policies and programs** so as to ensure that departmental policies and programs contribute to a quality social and cultural environment for Canadians without compromising the biophysical environment in which they live. This goal will be achieved through an assessment of the issues surrounding these potential impacts and the development, in collaboration with clients and stakeholders, of tools and plans to minimize such impacts. Third, the Strategy seeks to **contribute to a better understanding of the social and cultural dimensions of sustainable development in a Canadian context,** primarily through interdepartmental research and dialogue with experts. This goal also addresses the need to promote sustainable development so that it increasingly is understood and accepted as a key characteristic that defines us as Canadians.

Coordination with other departments facing similar challenges will be a priority wherever an opportunity exists to establish common objectives and targets and achieve shared results. Dialogue with, and the participation of, departmental staff, agencies of the Canadian Heritage Portfolio, and external clients and stakeholders is also essential to the successful implementation of the Strategy. Finally, the Department is developing the tools necessary to monitor and report on progress in implementing the strategy, and to adjust its objectives and targets as required.

1.0 Introduction

This document presents the second Sustainable Development Strategy of the Department of Canadian Heritage. This updated strategy builds on the Department's first strategy submitted in December, 1997. It is therefore founded on an assessment of progress made on, and lessons learned from, the first strategy. It addresses comments and observations made by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development (CESD) in his 1998 and 1999 annual reports and in Moving Up the Learning Curve, the document released by the CESD in December, 1999 which presents the Commissioner's expectations for the renewal of sustainable development strategies across the government. It also reflects the results of consultations undertaken with over 350 client organizations and stakeholders, as well as with employees over the course of 2000. It focuses on objectives and targets that are clear and measurable. These targets will, in turn, be reached through actions that are realistic in that they are supported by senior management and have sufficient human and financial resources committed to ensure their implementation in a timely manner.

Sustainable development requires that society as a whole consider collectively the implications of its actions for society, the economy and the biophysical environment (i.e. fauna, flora, the air water and soil) and that this consideration extend decades into the future. Canadian Heritage recognizes that it has a critical role to play in ensuring that the social and cultural values held by Canadians are respected and promoted. The Department's social and cultural responsibilities are addressed through a variety of programs, all of which have been designed and are delivered so as to respect the long-term social and cultural needs, values and expectations of Canadians. As such, many of the activities undertaken by the Department contribute to development, in the broadest sense of the word, that is sustainable. However, the Department has traditionally paid relatively less attention to the effects of its actions on the biophysical environment. This new strategy is part of efforts to redress this imbalance. It focuses heavily on mitigating the biophysical impacts linked to both its internal operations and the design and delivery of its policies and programs.

The goal of sustainable development cuts across not only the Department and the government, but society as a whole. Achieving this goal is therefore in everyone's interest and is everyone's responsibility. Canadian Heritage will build on the consultations undertaken as part of the development of this new strategy and will actively promote ongoing dialogue with staff, agencies of the Canadian Heritage portfolio, clients and stakeholders, and other federal departments in support of this goal. It will do so by ensuring that the Department's sustainable development issues, and its responses to these issues, are not only addressed in a realistic and meaningful way, but are revisited and revised as required over the coming years.

Sustainable development is development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs.

World Commission on the Environment and Development, 1987

2.0 Departmental Profile

The Department of Canadian Heritage is part of the Canadian Heritage Portfolio. This Portfolio was created in 1993 and now includes: the Canadian Conservation Institute; the Canadian Heritage Information Network; the Canadian Cultural Property Export Review Board; the Historic Sites and Monuments Board of Canada; seven departmental agencies; and ten Crown corporations. As well, the Public Service Commission reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage. On April 1st, 1999, the Parks Canada Program became a separate service agency within the Minister of Canadian Heritage's portfolio. Parks Canada is now responsible for tabling its own sustainable development Strategy. This strategy therefore covers departmental activities exclusively and does not apply to the broader portfolio of agencies.

The Department is dedicated to strengthening the values that collectively help define what it is to be Canadian. The Department's mission is: "Valuing and Strengthening the Canadian Experience: Connections, Diversity and Choice". This mission will redirect the future planning and reporting of its various activities within the following strategic objectives:

Diverse and accessible Canadian choices	Canada's cultural diversity, linguistic duality and shared values are reflected to Canadians through all forms of expression
Excellence in people	Strength in diversity and excellence in creativity, innovation, performance and community leadership
Building capacity	Community, institutional and industrial capacity and infrastructure to sustain and promote Canada's cultural diversity and social cohesion
Canadians connected to one another	Canadians and their diverse communities bridge differences and distances to deepen understanding of each other and to build shared values
Canadians connected to the world	Canada promotes Canadian interests and projects Canadian values to the world and is open to the best that the world offers
Building capacity at Canadian Heritage	Brand Canadian Heritage as a model department and the place to work

The Department currently employs about 1,350 full-time staff members. The total is expected to remain constant in fiscal years 2001-2002 and 2002-2003. The majority of these employees work at headquarters in Hull, with about 250 staff located in five Regions across the country.

The Department will spend $899.5 million in 2000-2001. This amount largely goes to grants and contributions within two business lines: Cultural Development and Heritage ($361.2 million), and Canadian Identity ($502 million). Departmental spending is projected to decrease to $752.8 million in fiscal year 2001-2002, and to $726.1 million in fiscal year 2002-2003.

3.0 Assessment of Progress in Implementing the 1997 Strategy

3.1 Status of the 1997 Sustainable Development Strategy

Updating the Department's Sustainable Development Strategy first requires a look back at progress in implementing the commitments presented in the 1997 Strategy. Tables 1 to 4 in Appendix A summarize this progress. While progress was achieved on some important fronts, such as building employee awareness and research on sustainable development, much remains to be done to ensure the Department fully adopts principles and actions that are supportive of sustainable development in its everyday activities (such as the "greening" of internal operations; the application of the precautionary principle in program design; the promotion of integrated decision-making; and support for continuous improvement in policies, programs and performance).

In April 1999, departmental employees were invited to participate in a survey on their level of awareness and understanding of what sustainable development means and of the Department's Strategy; on their effort to adopt practices that support the goal of sustainable development in their everyday activities at work; and on their expectations for departmental sustainable development-related action. Approximately 22 percent of employees responded to the survey. Results provide the baseline information needed to allow an assessment of progress in achieving desired changes within the Department over time.

The Department is also participating interdepartmentally on work aimed at improving the understanding of the concept of sustainable development, especially from a social and cultural perspective. To this end, in February 1998, the Department hosted a one-day interdepartmental workshop on the social and cultural dimensions of sustainable development. The meeting, attended by 14 federal departments and agencies, was the first in a series of activities in this area. In early 2000, the Department led the development of a brief discussion paper on the subject. The paper was included in a larger discussion document distributed to participants in a national coordinated consultation event with over 40 senior business, non-governmental and academic representatives on future directions for the federal government on the issue of sustainable development. The outcome of these efforts has helped shape this strategy and the Department will continue to participate with other departments in exploring further the social and cultural aspects of sustainable development.

3.2 Findings from audits of sustainable development management processes

A review by the CESD of all 1997 Sustainable Development Strategy submissions found that, in general, there was a lack of clear and measurable targets in support of the objectives that had been set. Also, many strategies presented less of a commitment to change in order to promote sustainable development than a restatement of the status quo. Those strategies tended to focus more on past accomplishments than future directions. In its May 2000 report, the CESD presented the results of an audit of management systems for strategy implementation in six departments and agencies, including Canadian Heritage. The findings pointed to a need for the Department to further develop its approach to the management of the Strategy with a view to adopting more systematic and reliable means of planning, tracking and adjusting efforts to implement the Strategy and communicating results.

3.3 Changing circumstances

A major change in circumstances at Canadian Heritage occurred in 1999 when Parks Canada became a separate service agency. This change has had a significant impact on sustainable development issues addressed in the renewed Strategy, since many of the issues identified in the 1997 Strategy no longer apply to the Department under the current regime.

Currently, many elements of Canadian Heritage's management framework are in transition as part of a process to renew the overall strategic planning approach of the Department. As a result, planning and reporting are now based on

the new set of strategic objectives outlined in Section 2 above. The targets and management processes proposed in the updated Sustainable Development Strategy are consistent with this renewed departmental focus.

Opportunities for participation in horizontal sustainable development initiatives at the Government of Canada level are growing. The Strategy reflects this increase in coordination, which includes participation in the following initiatives: Sustainable Development in Government Operations; the Social and Cultural Dimensions of Sustainable Development; Sustainable Development Information/Indicators and Reporting; Sustainable Communities; the Northern Sustainable Development Strategy; the Interdepartmental Network for Sustainable Development Strategies (INSDS); and the Awareness, Communication and Training Working Group (ACT) (please see Section 8 for more details).

3.4 Changes needed to the first Strategy

Based on the findings of the CESD concerning the first round of sustainable development strategies, the Department's changing circumstances, and the weaknesses in the first Sustainable Development Strategy, a number of key changes underlie Canadian Heritage's renewed Strategy. The issues, goals, objectives, and targets from the first strategy have been redefined. Performance measures or indicators have been set for each objective. Consultations have been aimed at engaging staff and determining what targets are achievable. Commitment has been made to what can be realistically achieved in the Strategy. Means to best integrate the renewed Strategy within the Department's management planning and reporting structure have been initiated. Care has been taken to ensure that the renewed Strategy corresponds to initiatives on sustainable development planned by other departments and that Canadian Heritage participates in the development of these initiatives where appropriate.

4.0 Strengthening the Planning and Management Processes

4.1 Planning

As noted, the process by which strategic planning is undertaken at Canadian Heritage is in transition. Clearly, however, to ensure the commitments contained in this new Sustainable Development Strategy are effectively implemented, the Strategy must form part of the Department's strategic planning and reporting framework. As such, it must be able to achieve and measure progress against the targets it contains. It is important, therefore, for the requirements for strategy implementation to be identified and formally reflected in the Department's planning process.

The Department recognizes that a link exists between the design and delivery of its programs and the condition of the biophysical environment in which these actions take place. Consequently, the second goal of the Strategy is directed at minimizing the negative biophysical impacts associated with departmental policies and programs. In striving to meet this goal, the Department will endeavor to identify the actual and potential biophysical impacts associated with the design and delivery of its policies and programs; and explore with clients and stakeholders ways to minimize these impacts in the future. The requirements of the *Canadian Environmental Assessment Act* (CEAA) will be closely adhered to with respect to any projects in which the Department is involved. In accordance with *The 1999 Cabinet Directive on the Environmental Assessments of Policy, Plan and Program Proposals*, this involvement will extend to the environmental assessment of planned and proposed Canadian Heritage policies, plans and programs.

4.2 Monitoring and Reporting

"A well-functioning management system is a strong indicator that intended results will be accomplished." *(Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the House of Commons 2000*, Chapter 1, Section 1.42)

The Department's sustainable development management system must include the necessary framework for monitoring and reporting on performance in strategy implementation. It should allow for the required updating of the objectives, targets, actions and performance measures set in this strategy. The design and implementation of the management system in support of the Strategy is expected to include the following steps:

1) designation of senior managers to oversee the management system on an ongoing basis;
2) clear definition of roles and responsibilities for implementing strategy commitments;
3) assurance of adequate human and financial resources to meet the targets; and
4) implementation of a tracking system to enable ready verification of the status of progress of strategy objectives and actions against targets.

ISO 14 001 criteria were used in the *Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the House of Commons 2000* (Chapter 1, Exhibit 1.9) to assess the management capacity of six departments that have been audited by the CESD, one of which was the Department of Canadian Heritage. As mentioned earlier, the findings point to a need for the Department to improve the way it manages the implementation of its Strategy.

ISO 14 001, and its accompanying guidance document, ISO 14 004, are the recognized standards for Environmental Management System (EMS) design and implementation. Developed by the International Organization for Standardization (ISO), it has received unanimous approval from the standards bodies of 67 countries, including the Standards Council of Canada. It is considered to be consistent with sustainable development and compatible with diverse cultural, social and organizational frameworks. The ISO 14 001/4 standard is also consistent with the Treasury Board Secretariat's principles of good management for planning, reporting, and accountability structures. As a result, ISO 14 001/4 is becoming widely established as the

standard of due diligence for managing environmental issues and progress toward the goal of sustainable development.

Following the tabling of this strategy, the Department must assure not only delivery of strategy commitments, but the means to accommodate new or modified SD issues, goals and objectives in coming years. This task will be supported by an implementation plan and management system for the updated Strategy. Conformance to recognized environmental management standards, such as ISO 14 001/4, will contribute to the success in the implementation of the Strategy.

5.0 Consultations

During the summer 2000, over 350 government and non-governmental organizations, as well as all departmental employees, were invited to comment on a draft update of the Department's 1997 Sustainable Development Strategy. The general public was also given the opportunity to comment on the document, a copy of which was placed on the Department's Web site. Participants were asked to send comments on progress made in implementing our current Strategy, as well as on the direction and content proposed for the new Strategy. The Department was especially interested in receiving feedback on:

- *Key issues related to sustainable development*. Had we identified the right issues for the Department? Were there others that should be considered?
- *Goals, objectives, targets and performance measures*. Did people believe these goals, objectives and targets appropriate for the Department to pursue? Were the proposed performance measures also appropriate?
- *Actions needed to achieve goals, objectives, and targets*. What concrete and necessary actions should the Department pursue to achieve goals, objectives and targets? Were there other opportunities for the Department to improve in tangible ways its role in sustainable development?

The Department pursued its public and internal dialogue on this matter through two other major events which contributed greatly to the drafting of the new Strategy. The first event was the April 4, 2000, Leaders' Forum on sustainable development, a collaborative effort involving numerous departments and agencies that brought together a group of senior federal government and non-government representatives to discuss the sustainable development challenges and opportunities facing Canada. In many ways, the Forum represented the launch of public consultations for the development of the second generation of sustainable development strategies throughout the federal government. In this respect, the government was seeking advice on ways to better coordinate its approach to advancing sustainable development across departments using the updated sustainable development strategies as the primary vehicle. The event helped the Department narrow the scope of its proposed new Strategy by pointing out where Canadian Heritage could make a more effective contribution to the broader agenda.

The second major consultation event was an internal session held in late April 2000 with about 40 key departmental managers. This dialogue continued with representatives of the Department's various sectors to ensure that perspectives from across the Department's various sectors were captured and reflected in the proposed new Strategy.

Comments received through these various public and internal activities have been essential to the Department's ability to revamp its Sustainable Development Strategy and will form the basis for its implementation. Stakeholder input is particularly important to the Department because it contributes to the preparation of a strategy that is relevant, appropriate and realistic in terms of the goals, objectives, targets and actions it proposes. Dialogue with employees and stakeholders will continue throughout the next three years of strategy implementation.

The reaction to the Department's invitation to comment on its proposed new Sustainable Development Strategy has been encouraging, not only because of the generally positive and constructive comments received, but also because of the degree of participation it has generated. Of the 358 letters sent to clients and stakeholders inviting comments on the proposed new Sustainable Development Strategy, a total of 71 responses were received for a response rate of 20 percent. A report entitled *Sustainable Development Strategy Renewal: Report on Consultations* (October 2000) provides a detailed review of comments received, as well as the Department's response to many of these comments. This report is available on request from the Department; it can also be consulted by visiting the departmental Website (www.pch.gc.ca/sds). Feedback was received from federal, provincial and territorial

government departments and ministries (43 letters received); non-governmental organizations (NGOs, 17 letters); and agencies of the Canadian Heritage Portfolio (11 letters). Four employees also submitted comments.

The comments received were of two types: those that the Department determined were not in need of a specific reply; and those for which the Department felt a specific response should be provided. These are further organized according to the three broad goals of the proposed Strategy: minimizing negative biophysical impacts of internal operations at Canadian Heritage (Goal 1); minimizing negative biophysical impacts associated with Canadian Heritage policies and programs (Goal 2); and contributing to a better understanding of sustainable development in a Canadian context (Goal 3). The category "other topics" refers to comments on the Department's assessment of the implementation of the 1997 Strategy and comments of a more general nature about the Strategy.

Government departments and ministries commented on all the topics covered by the Strategy, with a somewhat more pronounced interest in Goal 3. NGOs focused more heavily on the assessment of progress in implementing the 1997 Strategy and on issues of a more general nature (47 percent of comments). While the number of letters received from NGOs was less than half of those from governments, each contained a relatively larger number of comments. As for Portfolio Agencies, the vast majority of their comments also focused on topics other than the 3 broad goals of the proposed Strategy.

In addition to consulting clients/stakeholders, an e-mail invitation to departmental staff was sent concurrently. Employees who responded focused more heavily on Goal 1. Most of their comments were supportive and innovative. While the number of replies received from employees was quite small, it should also be noted that employees had been given the opportunity to provide feedback on similar issues earlier in the year in the context of a survey on the degree of awareness of sustainable development issues among departmental staff. Close to 300 employees completed the written survey questionnaire. The results point to a high degree of understanding of the broad concept of sustainable development, but less awareness of the existence of the Department's Strategy. The findings from this research will be primarily used to monitor progress in building employee awareness about changes being introduced in the Department over the next three years. However, the wealth of information collected through this exercise also helped shape the proposed new Strategy and as such, complements the comments received in the consultations held this summer on the draft document.

6.0 Issue Scan

Canadian Heritage's sustainable development issues provide the basis for the development of the goals contained in this Strategy and, in turn, the identification of objectives, targets and actions that will be taken to achieve these goals. Several senior management representatives were engaged in dialogue on sustainable development during the April 2000 session mentioned in Chapter 5. A half- day workshop was then held with sectoral representatives to firmly identify the Department's issues to be included in the Strategy. Finally, the consultation process described in Section 5 confirmed that the Department had identified the appropriate issues to be addressed by this Strategy.

The Strategy focuses primarily on addressing the actual and potential impacts of Canadian Heritage activities on the biophysical environment. The decision of the Department to concentrate on biophysical-impact issues does not deny the importance of sustainable development to social and cultural issues (e.g., issues surrounding equity, consideration for different cultural values and attitudes). Instead, this decision recognizes that Canadian Heritage is mandated to contribute to the social and cultural life of Canada, and therefore, objectives, targets, actions and performance measures to this end are already in place. As such, the Department is already both tasked and positioned to support the social and cultural dimensions of sustainable development in Canada simply by addressing its mandate through current policies and programs. However, the Strategy reflects the Department's belief that the immediate sustainable development challenge revolves primarily around the need for Canadian Heritage to improve its ability to fulfill its mandate in ways that mitigate the actual and potential biophysical impacts of activities to this end.

The following are the three issues that underlie Canadian Heritage's new Sustainable Development Strategy:

1) the need to address negative biophysical impacts associated with internal operations at Canadian Heritage;
2) the need to address negative biophysical impacts associated with Canadian Heritage policies and programs; and
3) the need to address social and cultural issues in an integrated decision-making framework for sustainable development within the federal government.

The need to build awareness among departmental employees, clients and stakeholders of the existence of a sustainable development Strategy for the Department and its broad implications for change is also addressed throughout this Strategy.

In addition, the Department will participate with other departments in addressing common issues, many of which are embodied within several specific cross-cutting 'themes' (please see Section 8 for a discussion of themes). These themes have been recognized by the federal government as central to its efforts to promote the goal of sustainable development. Current horizontal and interdepartmental activities in which the Department participates, and which will be instrumental in addressing these themes include:

- the Social and Cultural Sustainable Development Working Group
- the Federal Sustainable Development Strategy for the North Working Group
- the Interdepartmental Working Group on Sustainable Communities
- the Interdepartmental Network for Sustainable Development Strategies
- the Awareness, Communication and Training Working Group

6.1 Issue 1: Negative biophysical impacts of internal operations at Canadian Heritage

The actual and potential negative biophysical impacts (i.e. the negative impacts on fauna, flora, water, air and soil) of Canadian Heritage's internal operations may be considered in the context of the Sustainable Development Government Operations (SDGO) initiative. This initiative, under the leadership of Public Works and Government Services Canada, is directed at mitigating environmental impacts linked to aspects of government operations shared across departments (e.g., concerning waste management,

green procurement, fleet management, and human resources management). Canadian Heritage has given its support to SDGO and will participate in efforts with other departments on adopting measures through this initiative that reflect the government's commitment to green its operations.

Within Canadian Heritage, efforts will be focused on diminishing the negative biophysical impacts of the Department's operational activities. Initiatives to respond to this issue include:

- procurement: following procurement guidelines set out by SDGO;
- waste management: reducing waste within departmental operations (particularly paper); and
- human resources management: ensuring staff are aware of the Sustainable Development Strategy and their role in supporting its greening objectives.

6.2 Issue 2: Negative biophysical impacts associated with Canadian Heritage policies and programs

In addition to modifying its internal operations so as to minimize its biophysical impacts, Canadian Heritage can play a role in reducing these impacts through the design and delivery of its policies and programs. It is important that consideration be given to establishing policies and delivering programs while keeping the potential biophysical impacts of their implementation in mind. In preparing strategy objectives and targets, it will be necessary for managers to expressly consider how policies and programs over which they have responsibility or influence can be structured so as to reduce real or potential biophysical impacts. It will then be necessary for managers to understand how, in the context of their clients' participation in program delivery, impacts can be identified, measured and reduced.

6.3 Issue 3: Addressing social and cultural issues in an integrated decision-making framework for sustainable development within the Federal Government

Canadian Heritage is mandated to address a variety of social and cultural issues, such as promoting and celebrating Canada's heritage and national identity. Canadian Heritage is therefore well positioned to enable the federal government to look beyond its biophysical impacts to better understand the social and cultural implications of sustainable development. This understanding can be explored from the perspective of values within society and from the standpoint of social relations.

Federal departments with social and cultural mandates have agreed to pursue a horizontal and collaborative approach to exploring the means by which they can best contribute to the social and cultural dimensions of sustainable development over the next three years. To this end, a Social and Cultural Dimensions of Sustainable Development Working Group (SCSD) has recently been formed. Participating departments include Canadian Heritage, Human Resources Development Canada, Citizenship and Immigration, Health Canada, Foreign Affairs and International Trade, Indian and Northern Affairs Canada, Justice, Solicitor General, Agriculture and Agri-Food Canada, Natural Resources Canada, and Environment Canada. It is anticipated that the results of work within the SCSD Working Group will be reflected in the development and undertaking of various departmental activities and initiatives. Canadian Heritage will take the lead in selected SCSD projects. For example, the Department could lead the exploration of the broad issue of social and cultural diversity and its implications for sustainable development.

7.0 Goals, Objectives, Targets, Actions and Performance Measures

To address the three broad issues identified above, the Department will pursue a number of activities in the context of this three-year Strategy. Wherever relevant and feasible, activities will be undertaken in cooperation with other departments and agencies in order to foster greater coordination and achieve economies of scale. As the following tables indicate, the Department will pursue three broad goals, each closely linked to the issue on which it is based. The Department will:

1. minimize negative biophysical impacts of internal operations at Canadian Heritage;
2. minimize negative biophysical impacts associated with Canadian Heritage policies and programs; and
3. contribute to a better understanding of the social and cultural dimensions of sustainable development in a Canadian context.

For each broad goal, a series of objectives, targets and actions have also been identified to help translate the Department's intentions into concrete activities. In addition, performance measures are proposed as a means to guide the monitoring and reporting of progress against stated goals, and objectives.

Goal 1: Minimize negative biophysical impacts of internal operations at Canadian Heritage

The Department has already taken steps to minimize the negative biophysical impacts of internal operations. It has, for example, been purchasing major equipment such as photocopiers and printers that are more energy efficient and that allow a reduction in the consumption of related products, especially paper. It has taken steps to reduce the amount of material that turns up as waste through the introduction of a comprehensive No-Waste Program in its Headquarters offices. These changes in favour of "greener" operations will continue, and an increased effort will be made to build employee awareness on the availability of this new infrastructure and foster its proper use as good business practice. Coordination with other departments facing similar challenges will be a priority wherever an opportunity exists to establish common objectives and targets and achieve shared results.

Goal 1: Minimize negative biophysical impacts of internal operations at Canadian Heritage

Objective 1.1 To develop a workforce capable of recognizing and mitigating the biophysical impacts of departmental operations in the workplace

Performance measures

- Percentage of staff who are aware of ways to minimize negative biophysical impacts of internal operations
- Types and number of operational changes introduced toward "greener" practices

Targets	Actions
1.1.1 By 2003, all new and existing staff are aware of ways to minimize negative biophysical impacts of the Department's internal operations	1.1.1.1 Develop and implement a component for the new employee orientation program that identifies the negative biophysical impacts of the Department's internal operations and how they can be mitigated
	1.1.1.2 Develop and implement a component for new and current departmental travellers which identifies options and information available when selecting hotels and vehicle rentals which contribute to positive biophysical impacts
1.1.2 By 2003, all staff have the opportunity to acquire training on what can be done in the workplace to minimize the negative biophysical impacts of internal operations	1.1.2.1 Develop and implement, or identify existing courses, to raise employee sensitivities on the Department's biophysical impacts of internal operations, and on programs to address these impacts (e.g., No-Waste Program)
	1.1.2.2 Work with employees to develop and launch an environmental awareness Intranet site that identifies what staff can do to reduce the Department's negative biophysical impacts

Objective 1.2	**To purchase, whenever possible, goods and services that meet environmental specifications**
Performance measures - "Green " purchases as a proportion of total purchases - Proportion of employees who are aware of green procurement policies/practices in the Department - Number of employees who have received training on green procurement	
Targets	**Actions**
1.2.1 Increase by 10 percent annually the proportion of "green " goods and services purchased	1.2.1.1 Carry out an analysis of goods and services purchased in the previous fiscal year to determine the proportion that is "green "
	1.2.1.2 Develop and implement a 'green training' module within the existing contracts course for procurement staff involved in the purchase of goods under $5000 and for project officers responsible for expenditure initiation
	1.2.1.3 Distribute, on a regular basis, information on 'buying green' to procurement staff (i.e. recycled paper, energy efficient equipment, Eco-Logo certified goods and services)
	1.2.1.4 Develop and incorporate "green" selection criteria into departmental Requests for Proposals, Tenders or Quotation documents
	1.2.1.5 Include a commitment to "green" purchasing in the performance contract of managers with significant responsibilities for procurement
1.2.2 By 2003, the Department will fully comply with Treasury Board's Motor Vehicle Policy and the Alternative Fuels Act	1.2.2.1 Disseminate information on fuel efficiency, alternate fuel products available for conversion to regions and to staff responsible for vehicles

Objective 1.3 To make more efficient use of material resources Performance measures

- Percentage of Department's public documents available electronically
- Volume of paper purchased per employee at Headquarters
- Percentage of real property lease reviews that include biophysical criteria

Targets	Actions
1.3.1 By 2003, reduce by 10 percent from 1999 levels the amount of paper purchased per employee at HQ	1.3.1.1 Distribute on a regular basis reminder information and procedures to follow for setting printers to two-sided feature; reminders on reducing whenever possible the need for printing on-line documents and on reducing length of reports or number of copies required
1.3.2 100 percent of public documents are available electronically by 2003	1.3.2.1 Develop and implement the electronic delivery of all public documents through the departmental Internet site
	1.3.2.2 Include at the beginning of each electronic document a message encouraging readers to minimize the printing of the document
1.3.3 100 percent of real property lease reviews for which Canadian Heritage is a signatory include biophysical criteria by 2001	1.3.3.1 In cooperation with Public Works and Government Services Canada, Real Property, develop biophysical criteria for inclusion in leases under review
1.3.4 By 2001, all renovations/ construction projects have been reviewed to include biophysical criteria	1.3.4.1 Define with PWGSC the biophysical criteria pertaining to renovations/construction projects and include them in specifications document
1.3.5 By 2002, the Department will no longer purchase equipment with ozone-depleting substances	1.3.5.1 Develop and implement concrete plans in conjunction with PWGSC for removal of ozone depleting substances

Objective 1.4 To collaborate with other government departments on addressing common biophysical goals and objectives relevant to internal operations
Performance measure - Number of joint activities undertaken with other government departments to deal with biophysical impacts of procurement and accommodations-related practice

Target	Actions
1.4.1 By 2003, the Department will have participated in at least three major interdepartmental activities aimed at reducing the biophysical impacts of procurement and facilities management practices	1.4.1.1 Work with other departments to establish similar performance targets and indicators on the reduction of biophysical impacts of procurement and facilities management practices
	1.4.1.2 Undertake joint activities to achieve common objectives pertaining to the reduction of the biophysical impacts of procurement and facilities management practices

Goal 2: Minimize negative biophysical impacts associated with Canadian Heritage policies and programs

In pursuing this goal, the Department seeks to ensure that its policies and programs contribute to a quality social and cultural environment for Canadians without compromising the biophysical environment in which they live. This attempt at designing and delivering "greener" social and cultural policies and programs is seen as an integral part of the Department's commitment to excellence and its recognition that such an approach is consistent with sound planning and lasting community development efforts. The goal is to build on a Sport Canada initiative that resulted in the production of a toolkit that helps managers of major sporting events in Canada to take steps to reduce the negative biophysical impacts of these events. The Department will seek to work with other clients and stakeholders to identify and define the nature and scope of such impacts and find ways to ensure their mitigation and, in some cases, outright elimination. In the spirit of sustainable development, the Department will make every effort to seek the participation and cooperation of clients and stakeholders as partners in effecting this change.

Goal 2: Minimize negative biophysical impacts associated with Canadian Heritage policies and programs

Objective 2.1 To make staff, clients and other stakeholders aware that Canadian Heritage policies and programs may have negative biophysical impacts

Performance measure

- Number of staff and other stakeholders who are aware of ways to minimize the negative biophysical impacts

Targets	Actions
2.1.1 By 2003, all policy and program staff will understand and recognize the potential negative biophysical impacts of activities supported by Canadian Heritage	2.1.1.1 Develop and implement a risk assessment framework pertaining to negative biophysical impacts of Canadian Heritage policies and programs
	2.1.1.2 Discuss and identify with policy and program staff the potential negative biophysical impacts of departmental policies and programs and ways to minimize these impacts
2.1.2 By 2003, 50 percent of clients understand how to minimize the potential negative biophysical impacts of Canadian Heritage policies and programs	2.1.2.1 Inform clients and other stakeholders of the importance Canadian Heritage attaches to identifying the negative biophysical impacts of departmental policies and programs

Objective 2.2 Develop and introduce plans and tools to minimize negative biophysical impacts of activities supported by Canadian Heritage policies and programs

Performance measure

- Number of projects undertaken by clients and stakeholders that identify and, where required, minimize the negative biophysical impacts

Target	Actions
2.2.1 By 2003, clients whose activities or projects supported by Canadian Heritage have significant potential negative biophysical impacts agree to implement measures to minimize these impacts	2.2.1.1 Through dialogue with clients and other stakeholders, obtain information on the negative biophysical impacts of their activities supported by Canadian Heritage
	2.2.1.2 In consultations with clients, develop plans and tools (such as Sport Canada's environmental toolkit for event managers) to minimize the negative biophysical impacts of the activities supported by Canadian Heritage

Goal 3: Contribute to a better understanding of the social and cultural dimensions of sustainable development in a Canadian context

Sustainable development refers to the need to minimize the impacts of human activity, not only on the biophysical environment such as air, water and soil, or animals, plants and insects, but also on the human-induced environment such as the economy, society and culture. This part of the Strategy focuses on the human environment, particularly the social and cultural environment. The objective under this goal is to achieve a better understanding of what needs to be considered to ensure that development is sustainable from a social and cultural perspective and how this aspect of sustainable development takes shape in the Canadian context. This issue is complex and the work proposed through this Strategy will be exploratory and will be pursued in close cooperation with several other departments (see Chapter 8). This goal also addresses the need to promote sustainable development so that it increasingly is understood and accepted as a key characteristic that defines us as Canadians. Again, the actions proposed in support of this objective will be pursued in cooperation with other federal departments and agencies, as well as with other partners.

Goal 3: Contribute to a better understanding of the social and cultural dimensions of sustainable development in a Canadian context	
Objective 3.1 To collaborate with other government departments to explore the social and cultural dimensions of sustainable development and the policy implications of adopting a sustainable development model that fully integrates these dimensions	
Performance measures - Degree of participation/collaboration of other federal departments in activities led by Canadian Heritage on the social and cultural dimensions of sustainable development - Number of interdepartmental awareness-building events in which Canadian Heritage participates	
Target	**Actions**
3.1.1 By 2003, participate in at least two interdepartmental exploratory projects to improve understanding of the Department's role in supporting the socia and cultural dimensions of sustainable development	3.1.1.1 Contribute to developing the agenda of the interdepartmental Social and Cultural Dimensions of the Sustainable Development Working Group
	3.1.1.2 Participate in specific interdepartmental exploratory initiatives; lead on topics such as diversity and sustainabl development or heritage and sustainable development
	3.1.1.3 Develop and introduce sustainable development messages in paper and electronic documents and in promotional material produced for events organized or supported by Canadian Heritage (e.g. Canada Day celebrations, Canada Games, Jeux de la Francophonie, etc.)
	3.1.1.4 Participate with other departments in organizing events to increase staff and public awareness of sustainable development principles, goals and values

8.0 Contributing to a Government-wide Approach to Sustainable Development

The development of the Department's Sustainable Development Strategy is taking place in the context of broader efforts to enhance the coordination of activities among federal departments and agencies. As mentioned in Section 6, eight themes common to many, and in some instances to all departments, have been identified as part of a "Government of Canada Perspective". These themes are:

- sustainable development in government operations;
- a federal sustainable development Strategy for the North;
- sustainable development information/indicators and reporting
- social and cultural dimensions of sustainable development;
- sustainable communities;
- international aspects of sustainable development;
- productivity through eco-efficiency;
- sustainable development and healthy Canadians.

In implementing the actions contained in its Strategy, Canadian Heritage will seize opportunities to cooperate with other departments that face similar issues and are planning similar activities. The above themes will help structure this cooperation. More specifically, through its Strategy, the Department will contribute to broader government efforts under at least five of the eight themes.

Goal 1 of the Department's Strategy ties in directly to the Sustainable Development in Government Operations theme. The Department has formally signaled its support for a Public Works and Government Services-led initiative to set common directions for the sustainability of federal operations, as stated in the June 2000 publication *Sustainable Development in Government Operations: A coordinated Approach*. This publication inspired Canadian Heritage's efforts at identifying departmental objectives, targets and actions aimed at minimizing the negative biophysical impacts of internal operation included in this strategy. The Department intends to follow-up on these commitments by working closely with other federal departments in order to ensure that the "greening" of its procurement and facilities management activities, including waste management, water conservation and energy efficiency, as well as human resources management, are to the greatest extent possible consistent with the approach of these other departments.

Many of the Department's commitments under goals 2 an 3 of its Strategy are relevant to broader efforts to introduce a federal sustainable development Strategy for the North. For example, as the Department implements actions aimed at minimizing the negative biophysical impacts of its policies and programs under Goal 2, the specific implications for departmental activities in the North will be considered. Northern clients and stakeholders will also be invited to participate in these "greening" efforts. Under Goal 3, a better understanding of sustainable development in the Canadian context implies a consideration of Northern realities. Therefore, whether it be in the context of the exploration, with other departments, of the social and cultural aspects of sustainable development, or the fostering of sustainable development as a Canadian value, the Department will ensure that its activities and those of its partners reflect and address the specificity of the North.

Several federal departments, including Canadian Heritage, are currently working together to gain a better understanding, over the next three years, of the social and cultural dimensions of sustainable development as a key step toward the adoption of integrated decision-making as a core element of change to a sustainable development approach to management. Participating departments include Canadian Heritage, Human Resources Development Canada, Citizenship and Immigration, Health Canada, Foreign Affairs and International Trade, Indian and Northern Affairs Canada, Justice, Solicitor General, Agriculture and Agri-Food, Natural Resources Canada, and Environment Canada. These departments have

formed the SCSD Working Group. Appendix B includes a summary of the types of activities this interdepartmental committee will seek to undertake over the next three years. Canadian Heritage is in a strong position to contribute to perspectives on social and cultural aspects for sustainable development within a coherent federal framework. The Department has already played an important role in discussions on this topic and will continue to participate actively in interdepartmental efforts in this area.

Canadian Heritage will closely monitor interdepartmental efforts in the area of sustainable development information/indicators and reporting and will seize opportunities to contribute to this activity from its leadership role at the federal level in the field of social cohesion indicators.

The Department also participates in on-going activities around the theme of sustainable communities. This area has been identified by the federal government as an integral component of its approach toward sustainable development and the enhancement of the quality of life of Canadians. The Department is committed to working with other departments toward the development of a more clearly defined community-based approach. Canadian Heritage's participation in sustainable communities activities will be closely linked to the work it intends to pursue with other departments on the social and cultural dimensions of sustainable development.

Canadian Heritage also recognizes the need to work with other departments on broad and common issues related to sustainable development objectives, such as greenhouse gas emissions and climate change. Finally, the Department is working with other departments in the development of this new generation of strategies. For example, the Department has been participating in the advisory panel set up by Natural Resources Canada in support of its Sustainable Development Strategy and will continue to do so during the implementation phase.

9.0 Conclusion

The new Sustainable Development Strategy for Canadian Heritage demonstrates a clear commitment to change on the part of the Department. The three goals and the various objectives, targets and actions that flow from these goals are proof that the Department intends to participate actively in the Federal Government's efforts to translate sustainable development principles into everyday practices at every level of activity. Adopting a sustainable development ethic means changing many of the ways the Department, its employees, and its clients and stakeholders carry out their activities. The required changes will occur gradually over a long period of time, but they are an essential ingredient of much broader efforts to improve the way Canadians and others relate to their biophysical, social and economic environments in their efforts to develop themselves and build a better world.

This document provides details on the steps the Department believes it can realistically take over the next three years to move closer to making sustainable development a reality within its own areas of activity. The Strategy is supported by a commitment of financial and human resources to ensure that the various actions it contains will be taken. Nevertheless, sustainable development is a process that can only succeed through continuous improvement, on-going dialogue and cooperation. The Department believes that this strategy incorporates all of these ingredients. It includes measures to:

- examine, understand and, where necessary, adjust the way Canadian Heritage carries out its day-to-day activities, be they of an internal nature, or focused on public policies and programs;
- explore, in conjunction with other departments, the concept of sustainable development itself, especially from the perspective of its social and cultural dimensions, so as to better understand the application of this concept in the Canadian context;
- pursue the integration of sustainable development as an operating principle through an open process involving dialogue with all those concerned; and
- cooperate with other departments where appropriate to share information, join forces and coordinate activities focusing on common issues.

These measures will therefore guide the implementation of the Strategy. This implementation will be subject to on-going monitoring and progress reports will be prepared on a regular basis and at least annually. Should the need presents itself, the Strategy could be adjusted to reflect new findings from studies or other exploratory work, changes in departmental circumstances and other considerations that could affect the Department's approach to the integration of sustainable development as both an ethic and a way of doing business. Any such changes, should they be required, would be subject to further consultations with employees, clients, stakeholders, and Canadians in general.

APPENDIX A: Progress made in Implementing the 1997 Sustainable Development Strategy

Table 1 Progress to date on implementing Goal 1 - Fostering sustainable development values among Canadians

Objective 1.1 - Increase staff awareness of the impact of their actions and those of Canadian Heritage on the environment	
General Target - Sensitize all employees on the sustainable development concept, values and concrete applications by December 2000	
Specific Targets	**Progress**
Provide all employees with information on the sustainable development concept and values by December 2000	An annotated bibliography on ethical investment has been developed as a first step in understanding this phenomenon as a tangible expression of societal changes toward the adoption of sustainable development values; a report will be made available to employees, to other federal departments and to individuals and organizations outside of government; the Department will encourage further research on this subject by external parties.
Explain to all employees the departmental Strategy, its implications on departmental day-to-day operations and the expected outcomes by December 2000	Information kiosk during Environment week 2000, in cooperation with Parks Canada. Several hundred employees visited the kiosk and obtained a brief document summarizing current departmental sustainable development efforts.
Develop middle and senior management support, in all sectors of the Department, for the integration of sustainable development principles in day-to-day operations by December 2000	A workshop was held with about 40 Headquarters managers in late April 2000 to discuss how to address sustainable development challenges and to prepare the ground for strategy renewal.

Objective 1.2 - Increase the recognition of the importance of sustainable development by all those who come into contact with the Department

General Target - By December 2000, contribute to making all Canadians and visitors learn about innovative ways to improve their living conditions

Specific Targets	**Progress**
Make all Canadian Heritage clients aware of sustainable development issues by December 2000	A paper entitled *The Social and Cultural Dimensions of Sustainable Development:* Challenges and Opportunities, was presented to the first meeting of the Canadian Cultural Research Network in 1998; the paper was subsequently shared with other federal departments.
Inform all participants at events associated with Canadian Heritage of sustainable development issues and practices by December 2000	The document *Environmental Management and Monitoring for Sport Events and Facilities:* A Practical Toolkit, developed for Sport Canada, was distributed to the national sport community and to the Federal/Provincial/Territorial Sport Committee. The toolkit was used by the organizers of the 1999 Canada Winter Games in Corner Brook, Newfoundland. The toolkit was also provided to the organizing committee for the 2001 Canada Summer Games in London, Ontario. Early discussions have taken place on ways to adapt this toolkit to other types of programs and events supported by the Department.
	During the conference organized by the World Bank in October 1999, Culture Counts (Florence, Italy), the Minister shared Canada's views on the key role culture plays in sustainable development.
	The Department, via *l'Année de la Francophonie,* contributed $40,000 to the International Conference on Sustainable Development held in Halifax in the fall of 1999.

General Target - By December 2000, encourage all clients who receive funding or assistance from the Department to undertake projects that are consistent with sustainable development

Specific Target	**Progress**
Ensure that 50 percent (annually) of capital projects supported by Canadian Heritage are consistent with the principles of sustainable development by December 2000	Each sector has identified one individual responsible for overseeing the application of environmental assessment requirements; Parks Canada currently provides training for these employees.

Table 2 Progress to date on implementing Goal 2 - Minimize the impact of the Department's day- to-day operations on the environment

Objective 2.1 - Minimize consumption of resources in departmental day-to-day operations	
General Target - Reduce by at least 5 percent from 1997 levels overall consumption of resources in day-to- day operations by December 2000	
Specific Targets	**Progress**
Reduce by 5 percent the amount of energy use at Les Terrasses de la Chaudière by December 2000	Specific accommodation guidelines adopted to limit the construction of closed offices near windows when retrofitting office space, maximizing as much as possible the use of natural light.
Reduce by 10 percent the amount of paper purchased in the National Capital Region (NCR) by the end of 1999	Partially implemented; all correspondence from the Minister's Office is two-sided; common printers all have duplexing feature; staff have been informed about the use of duplexing feature and a reminder will be sent shortly. Some offices have significantly reduced the size of some reports and the number of copies produced and distributed; clients are encouraged to visit the Department's Website for these documents.
Reduce by 10 percent the amount of toner purchased in the NCR by the end of 1999	Partially implemented; some offices use recycled toner cartridges.
Ensure that 80 percent of promotional material produced by the Department is "green" by the end of 1999	The Department is increasingly practicing on-line distribution of its publications and practicing "on demand" printing of paper copies in an effort to avoid over-production.

Objective 2.2 - Ensure optimal use of resources in departmental day-to-day operations	
General Target - Increase by at least 5 percent from 1997 levels the Department's efficiency in the consumption of resources in day-to-day operations by December 2000	
Specific Targets	**Progress**
Reduce by 50 percent solid waste generated at Headquarters by December 2000	Pilot No-Waste project on floors 5 and 7, 15 Eddy St., Hull; implementation on other floors at Headquarters to be completed by end of Year 2000; some regional offices participate in similar programs in joint facilities with other federal departments and agencies.
Ensure that 80 percent of new equipment purchases meet the generally accepted energy-efficiency standards beginning in January 1998	Green procurement is discussed as part of training on contracting and procurement.
Ensure that 80 percent of equipment that have power-save features have them turned on starting January 1998	The sleep feature has been activated on equipment that has this function.
Ensure that life expectancy of goods is being considered in all equipment and furniture purchases, starting in January 1998	Data not yet available.
Reduce by 10 percent the declarations to Crown Assets in the NCR by December 1998	Data not yet available.
Achieve 10 percent less storage-space requirement in the NCR by December 2000 (250 m2 or more)	Changes made since 1997-98 have resulted in a permanent reduction of approximately 15,000 m2 in warehouse space required by the Department and savings of $500,000 annually, as part of shared services initiatives with other federal tenants in common properties; also introduced "just-in-time" delivery of goods; other similar initiatives underway.
Reduce by 5 percent the number of commuters who routinely use motorized single-passenger vehicles by December 2000	Telework pilot projects assessed in some areas of the Department and results shared with other parts of the organization.
Inform all clerks/travelers as to the availability of "green" hotels by December 1999	A financial contribution was made to the preparation of an index of environmentally sensitive hotels.
Ensure that at least 25 percent of travelers stay in "green" hotels by December 1999	A financial contribution was made to the preparation of an index of environmentally sensitive hotels.

APPENDIX B

Horizontal Federal Activities in the area of the Social and Cultural Dimensions of Sustainable Development

Federal departments with social mandates or activities have agreed to form the Social and Cultural Sustainable Development Working Group (SCSD) and through it, to pursue a horizontal and collaborative approach to exploring the broad theme of the social and cultural dimensions of sustainable development (SD) over the next three years. This theme is one of the eight horizontal themes identified through the activities of the Inter-departmental Network on Sustainable Development Strategies (INSDS) for the 2001-2003 iteration of departmental Sustainable Development Strategies (SDSs).

Participating departments in this working group include: Canadian Heritage, Human Resources Development, Citizenship and Immigration, Health Canada, Indian and Northern Affairs, Justice, Solicitor General, Agriculture and Agri-Food, Natural Resources Canada, Foreign Affairs and International Trade and Environment Canada. Other interested departments may also choose to participate.

As part of their activities within their 2001-2003 Sustainable Development Strategies (SDSs), departments participating in the SCSD agree to undertake both a number of collective activities which will serve to explore more fully the broad social and cultural dimensions of SD and their policy implications, as well as specific project activities with SD related implications that are also of policy concern or interest given the mandates of individual departments.

Over the period of the next three years, these activities will encompass the following:

a) Conceptual activities relating to better defining, understanding and illustrating the social and cultural dimensions of sustainable development and their policy implications, through:

- On-going work within the SCSD Working Group, with the Policy Research Initiative (PRI), Canadian Centre for Management Development (CCMD), and with interested external groups to explore and define the social and cultural dimensions of sustainable development and their implications for governments, organizations, communities and/or individuals.
- On-going discussions within the SCSD as to how the social and cultural dimensions of sustainable development can be better understood and reflected in various departmental activities and initiatives.
- Initiation by the SCSD of a broader discussion regarding the values and value base that will be needed to underpin and sustain the shift towards sustainable development with Canadian society and communities across the country.
- Cooperation between members of the SCSD and the Office of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development (CESD) to help develop a better collective understanding of the various social and cultural dimensions of SD and their implications for federal departments.

In addition to these activities, the SCSD as a group will also endeavour to:

- Support activities in the theme area of Sustainable Communities by exploring the social dimensions of integrated decision making at the community level and its importance to both sustainability and sustainable development at the community level. Work in this area may involve creation of SCSD sub-groups to focus on specific issues or areas of interest (i.e., encouraging greater citizen engagement in decision making; community based learning to support integrated decision making; SD dimensions of large urban areas, etc.).

- Encourage and participate in work on various indicators regarding the social and cultural dimensions of SD and sustainable communities in the context of the broader sustainability/SD indicators related activities to be undertaken within the theme area of Knowledge and Information to support SD in Canada.

b) A workshop to be convened in the early summer or fall of 2002 with interested federal departments and invited external participants to discuss the broad issue of the social and cultural dimensions of SD and their potential implications; to help support the above activities of the SCSD and to assist in helping to defining the social and cultural dimensions of SD over the 2001-2003 period, to present research or findings from various departmental activities related to exploring the social or cultural dimensions of SD; and to suggest new avenues for research and departmental activities for follow-up. The participants, venue, and costs for such a workshop will be determined late in the fall of 2001.

c) A re-commitment on the part of those departments with program or policy related responsibilities for Aboriginal peoples to the Gathering Strength initiative and to using it as the vehicle through which to pursue broad SD related principles, objectives and integrated decision making with Aboriginal Peoples and their communities.

d) Specific departmental project activities in policy areas that are broadly related or linked to the social and/or cultural dimensions of SD, but which are also directly relevant to departmental policy interests. These projects will be initiated and managed by lead departments, with the voluntary participation of other interested SCSD departments on a project by project basis. These projects will also draw upon the SCSD as a group for input, direction and policy advice.

Examples of these projects include:

- Exploring the labour market and social adjustment implications stemming from actions to meet Canada's commitments to the Kyoto Accord and other related possible actions/interventions required to ameliorate global warming and climate change. (Lead: HRDC)
- Exploring the concept, nature and extent of "green employment" in Canada, its connections to SD; possible means to promote it over the medium term; and linkages between it and labour market, human resource development, and immigration policies. (Leads: HRDC/Citizenship and Immigration/with possible participation by Industry Canada)
- Further exploring the issues of population and demographic policy, and their impacts and implications on SD in Canada's communities, and especially in large urban centres. (Lead: Citizenship and Immigration)
- Exploring the broad issue of social and cultural diversity and its implications for, and possible contribution to, SD. (Lead: Canadian Heritage)
- Focusing on the inter-relationship between social and economic factors in contributing to sustainable health and well-being of Canada's on-reserve Aboriginal population and communities. (Lead: Health Canada/DIAD)
- Exploring in greater depth the strong linkages between social cohesion, the fostering of social capital, and the social/cultural dimensions of SD. This project will done with a particular focus on public security, crime prevention issues and policing issues for communities and groups, and their linkages to the theme of SD. (Lead: Solicitor General/possible involvement of Justice and other interested departments)

If resources and workloads permit, other related activities may be included by individual departments or by the SCSD over the course of the 2000-2003 period.

Patrimoine canadien | Canadian Heritage

Patrimoine canadien

Stratégie de développement durable 2001-2003

Canada

Message de la ministre du Patrimoine canadien

L'amélioration constante de la qualité de vie revêt une grande importance pour les Canadiens et Canadiennes. C'est pour nous tous une question de société qui est intimement liée à nos valeurs les plus profondes qui trouvent encore écho aujourd'hui lorsque nous cherchons à donner un sens à notre identité et à notre histoire. Or, qui dit qualité de vie dit également développement durable.

C'est au coeur même de notre réalité quotidienne à titre de citoyens et citoyennes de ce grand pays que le développement durable prend tout son sens. C'est à travers de simples gestes quotidiens que nous réussirons, en tant que société, à nous donner un pays à la hauteur de nos aspirations. Chaque Canadien et Canadienne doit jouer son rôle et le ministère du Patrimoine canadien s'engage également à assumer le sien.

Ce document présente la stratégie du ministère du Patrimoine canadien pour relever le défi du développement durable au cours des trois prochaines années. Il fait également le point sur la première stratégie de développement durable adoptée en 1997 ainsi que sur les progrès réalisés. La nouvelle stratégie s'inscrit dans l'évolution de l'approche du Gouvernement fédéral face aux enjeux du développement durable. Au cours des trois prochaines années, le ministère entend contribuer d'une manière tangible à ce changement à long terme en accentuant les efforts vers une écologisation de ses opérations internes et de ses politiques et programmes, ainsi que vers une meilleur compréhension des dimensions sociales et culturelles du développement durable dans le contexte canadien.

Les diverses activités de consultation menées auprès de nos employés et partenaires ont confirmé l'importance pour le ministère d'adopter des manières de faire propices à un développement humain respectueux de l'environnement biophysique, favorable la prospérité économique et orienté vers une qualité de vie, un plus grand-bien être social et une effervescence culturelle dont tous pourront bénéficier. Ce dialogue a de plus permis d'établir des objectifs réalistes qui nous permettront de travailler avec les Canadiens et Canadiennes pour faire du développement durable une caractéristique intrinsèque de la société canadienne. Ensemble, nous pouvons faire du développement durable une réalité.

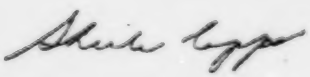

Sheila Copps

Pour obtenir des exemplaires additionels:

Ministère du Patrimoine canadien
25, rue Eddy
Hull (Québec)
K1A 0M5

Disponible en médias substituts sur demande

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2001

No de catalogue CH1-25/2001
ISBN 0-662-65543-5

Patrimoine canadien : Stratégie de développement durable 2001-2003 est disponible sur Internet au http:/www.pch.gc.ca/sdd

Table des matières

Message de la ministre du Patrimoine canadien i

Sommaire v

1.0 Introduction 1

2.0 Profil du Ministère 2

3.0 Évaluation des progrès liés à la mise en œuvre de la Stratégie de 1997 3
- 3.1 État de la Stratégie de développement durable de 1997 3
- 3.2 Résultats des vérifications des processus de gestion de développement durable 3
- 3.3 Changements relatifs aux circonstances 4
- 3.4 Modifications apportées à la première stratégie 4

4.0 Renforcer les processus de planification et de gestion 5
- 4.1 Planification 5
- 4.2 La surveillance et l'établissement de rapports 5

5.0 Consultations 7

6.0 Étude des enjeux 9
- 6.1 Enjeu 1 : Impacts biophysiques négatifs des activités internes de Patrimoine canadien 9
- 6.2 Enjeu 2 : Impacts biophysiques négatifs liés aux politiques et programmes de Patrimoine canadien 10
- 6.3 Enjeu 3 : Aborder les enjeux sociaux et culturels dans un cadre de prise de décision intégrée concernant le développement durable au sein du gouvernement fédéral 10

7.0 Buts, objectifs, cibles, interventions et mesures de rendement 11
- But 1 : Minimiser les impacts biophysiques négatifs des activités internes de Patrimoine Canadien 11
- But 2 : Minimiser les impacts biophysiques négatifs liés aux politiques et programmes de Patrimoine canadien 15
- But 3 : Contribuer à une meilleure compréhension des dimensions sociales et culturelles du développement durable dans le contexte canadien 16

8.0 Contribuer à l'adoption d'une approche gouvernementale à l'égard du développement durable 18

9.0 Conclusion 20

ANNEXE A: Progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Stratégie de développement durable de 1997 21

ANNEXE B : Les dimensions sociales et culturelles du développement durable : initiatives horizontales au sein du gouvernement fédéral 25

Nota : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliquées aux personnes désignent les hommes et les femmes

Sommaire

Selon les modifications apportées à la *Loi sur le vérificateur général* de 1995, tous les ministères fédéraux ainsi que certaines agences doivent, depuis 1997, déposer une stratégie de développement durable à tous les trois ans. Les stratégies constituent un engagement coordonné et concret du gouvernement du Canada visant à incorporer des principes et des pratiques de développement durable dans les politiques et les programmes fédéraux et à réduire les impacts biophysiques des activités fédérales.

Le présent document constitue la deuxième Stratégie de développement durable du ministère du Patrimoine canadien. La mise en œuvre de la Stratégie s'effectuera sur une période de trois ans à compter d'avril 2001. Cette stratégie mise à jour se fonde sur les efforts déployés par le Ministère dans le cadre de sa première stratégie présentée en décembre 1997. Elle est fondée sur une évaluation des progrès effectués et des leçons tirées de la première stratégie de développement durable. Elle aborde des observations et des commentaires qu'a présentés le commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD). Elle reflète aussi les résultats des consultations effectuées en 2000 auprès de plus de 350 organisations clientes et intervenants, dont 20 p. 100 ont fourni une rétroaction constructive, ainsi qu'auprès des employés du Ministère. Cette stratégie met l'accent sur des cibles, des objectifs et des buts précis et mesurables. Ces cibles sont soutenues en retour par des mesures réalistes, puisqu'elles ont reçu l'approbation de la haute direction et qu'elles sont établies en tenant compte des ressources humaines et financières nécessaires pour assurer leur mise en œuvre de manière pertinente et efficace.

Dans le cadre de son mandat, le Ministère a entrepris de nombreuses activités qui contribuent au développement durable, dans son sens le plus large. Cependant, le Ministère a toujours accordé relativement peu d'attention aux effets de ses activités sur l'environnement biophysique. Cette nouvelle stratégie fait partie des efforts visant à redresser ce déséquilibre. Elle met l'accent sur la réduction des impacts biophysiques tant de ses activités internes que de la conception et l'exécution de ses politiques et programmes.

La nouvelle stratégie est axée sur trois buts principaux qui, en retour, sont dotés d'une série précise d'objectifs, de mesures de rendement, de cibles et d'actions. D'abord, elle maintient les efforts visant à **minimiser les effets biophysiques négatifs des activités internes** du Ministère. Plus particulièrement, elle sensibilise davantage les employés sur la façon d'atteindre cet objectif et elle adopte des mesures qui transformeront le lieu de travail en un « bureau écologique » et qui rendront plus efficace l'utilisation des ressources matérielles. En second lieu, elle tente de **minimiser les effets biophysiques négatifs liés aux politiques et aux programmes de Patrimoine canadien** afin de s'assurer que les politiques et les programmes du Ministère contribuent à un environnement social et culturel de qualité pour les Canadiennes et les Canadiens sans toutefois compromettre l'environnement biophysique dans lequel ils vivent. L'évaluation des questions qui entourent ces effets éventuels et l'élaboration, avec le concours des clients et des intervenants, d'outils et de plans visant à minimiser de tels effets, permettront de réaliser cet objectif. Troisièmement, la Stratégie tente de **participer à une meilleure compréhension des dimensions sociales et culturelles du développement durable dans un contexte canadien**, surtout par l'entremise de la recherche interministérielle et du dialogue avec les experts. Cet objectif traite aussi du besoin de favoriser le développement durable afin qu'il soit mieux compris et accepté comme la caractéristique clé qui nous définit en tant que Canadiennes et Canadiens.

La coordination avec d'autres ministères qui relèvent des défis semblables sera prioritaire lorsqu'il y aura lieu d'établir des objectifs et des cibles communs et d'atteindre des résultats partagés. La participation des employés du Ministère, des agences du Portefeuille de Patrimoine canadien, des clients et des intervenants externes ainsi que le dialogue avec ces derniers est aussi essentiel à la réussite de la mise en œuvre de la Stratégie. Enfin, le Ministère élabore les outils nécessaires pour assurer un suivi et faire rapport de l'avancement lors de la mise en œuvre de la Stratégie, et pour revoir les objectifs et les cibles au besoin.

1.0 Introduction

Le présent document constitue la deuxième Stratégie de développement durable du ministère du Patrimoine canadien. Cette stratégie mise à jour se fonde sur les efforts déployés par le Ministère dans le cadre de sa première stratégie présentée en décembre 1997. Elle est, par conséquent, fondée sur une évaluation des progrès effectués et des leçons apprises de la première stratégie de développement durable. Elle aborde également des observations et commentaires qu'a présentés le commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) dans ses rapports annuels de 1998 et 1999 et dans *Avancer dans la voie du progrès*, document qu'il a publié en décembre 1999 et qui résume les attentes du commissaire à l'égard du renouvellement des stratégies de développement durable dans l'ensemble du gouvernement. En outre, elle reflète les résultats des consultations effectuées en 2000 auprès de plus de 350 organisations clientes et intervenants et auprès des employés. Elle met l'accent sur des cibles et des objectifs précis et mesurables. Ces cibles sont soutenues par des mesures réalistes, puisqu'elles ont reçu l'approbation de la haute direction et qu'elles sont fixées sur les ressources humaines et financières nécessaires pour assurer leur mise en œuvre de manière opportune.

Le développement durable exige que la société en général examine collectivement les incidences de ses actions sur la société, l'économie et l'environnement biophysique (c'est-à-dire, la faune, la flore, l'air, l'eau et le sol) et que cet examen se poursuive pendant les prochaines décennies. Patrimoine canadien reconnaît qu'il doit jouer un rôle crucial pour s'assurer que les valeurs sociales et culturelles des Canadiennes et des Canadiens sont promues et respectées. Le Ministère assume ses responsabilités sociales et culturelles grâce à une diversité de programmes, tous conçus et exécutés dans le but de respecter les besoins, les valeurs et les attentes sociales et culturelles à long terme des Canadiennes et des Canadiens. Sur ce plan, de nombreuses activités entreprises par le Ministère contribuent au développement durable, dans son sens le plus large. Cependant, le Ministère a toujours accordé relativement peu d'attention aux effets de ses activités sur l'environnement biophysique. La présente stratégie fait partie des efforts visant à redresser ce déséquilibre. Elle met lourdement l'accent sur l'atténuation des impacts biophysiques tant de ses activités internes que de la conception et l'exécution de ses politiques et programmes.

Le développement durable concerne non seulement le Ministère et le gouvernement, mais également la société en général. Par conséquent, tous ont intérêt à voir cet objectif réalisé et chacun est responsable de sa réalisation. Patrimoine canadien misera sur les consultations entreprises dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie et il verra activement à promouvoir un dialogue permanent avec ses employés, les agences du Portefeuille de Patrimoine canadien, ses clients et ses intervenants, et avec d'autres ministères fédéraux, afin de s'assurer que le Ministère revoit et réexamine, s'il y a lieu, les questions liées au développement durable, de même que la façon d'y donner suite au cours des prochaines années.

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987

2.0 Profil du Ministère

Le ministère du Patrimoine canadien fait partie du portefeuille de Patrimoine canadien. Ce portefeuille, créé en 1993, comprend maintenant : l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels et la Commission des lieux et monuments historiques du Canada; sept organismes ministériels et 10 sociétés d'État. En outre, la Commission de la fonction publique soumet des rapports au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien. Le 1er avril 1999, le programme de Parcs Canada est devenu un organisme de service distinct faisant partie du portefeuille du ministre de Patrimoine canadien. Parcs Canada est maintenant responsable de déposer sa propre Stratégie de développement durable. La présente stratégie de développement durable vise donc exclusivement les activités du Ministère et ne s'applique pas aux organismes du portefeuille.

Le Ministère entend renforcer les valeurs qui nous aident à définir ce qui est canadien. La mission de Patrimoine canadien est la suivante : « Mettre en valeur et enrichir l'expérience canadienne : liens, diversité et pluralité de choix ». Elle réorientera la planification et les rapports futurs se rattachant à ses diverses activités dans le cadre des objectifs stratégiques suivants :

Pluralité et accessibilité des choix canadiens	La diversité culturelle, la dualité linguistique et les valeurs communes de la société canadienne se révèlent au moyen de toutes les formes d'expression
L'Excellence chez les gens	Force dans la diversité et excellence dans la créativité, l'innovation, la réussite et le leadership communautaire
Mise en valeur de nos ressources	La mise en valeur de nos ressources et des infrastructures à l'échelle communautaire, institutionnelle et industrielle permettent de soutenir et de promouvoir la diversité culturelle et la cohésion sociale au Canada
Les Canadiens en relation les uns avec les autres	Les Canadiens et leurs diverses collectivités se comprennent les uns les autres par delà les différences et la distance pour créer une société aux valeurs communes
Liens entre les Canadiens et le reste du monde	Le Canada sert les intérêts des Canadiennes et des Canadiens et présente les valeurs canadiennes au reste du monde; il est ouvert à ce que le monde a de meilleur à offrir.
Les Canadiens en relation avec le monde	Le Canada fait la promotion des valeurs et des intérêts des Canadiens dans le monde et s'ouvre au meilleur de ce que le monde a à offrir
Mise en valeur des ressources à Patrimoine canadien	Promouvoir Patrimoine canadien comme un ministère modèle et le milieu de travail idéal.

Le Ministère emploie actuellement environ 1 350 employés à temps plein. On prévoit que le nombre demeurera constant durant les exercices 2001-2002 et 2002-2003. La plupart de ces employés travaillent à l'administration centrale, à Hull, 250 d'entre eux exerçant leur activité dans cinq régions d'un bout à l'autre du pays.

Le Ministère dépensera 899,5 millions de dollars en 2000-2001. Ce montant sera surtout consacré à des subventions et contributions dans deux secteurs d'activité : Développement culturel et patrimoine (361,2 millions de dollars) et Identité canadienne (502 millions de dollars). On prévoit que les dépenses ministérielles passeront à 752,8 millions de dollars durant l'exercice 2001-2002, et à 726,1 millions de dollars en 2002-2003.

3.0 Évaluation des progrès liés à la mise en œuvre de la Stratégie de 1997

3.1 État de la Stratégie de développement durable de 1997

Dans le cadre du processus de mise à jour de la Stratégie de développement durable du Ministère, il est nécessaire d'effectuer un compte rendu des progrès relatifs à la mise en œuvre des engagements présentés dans la Stratégie de 1997. Les tableaux 1 à 4 de l'annexe A résument ces progrès. Même si nous avons réalisé des progrès dans certains domaines importants comme la sensibilisation des employés et la recherche sur le développement durable, il reste beaucoup de chemin à parcourir afin de s'assurer que le Ministère adopte pleinement les principes et les mesures qui appuient le développement durable dans ses activités quotidiennes (par exemple, l'écologisation des activités internes, l'application du principe de précaution dans la conception de programme, la promotion de la prise de décisions intégrée et l'appui à l'amélioration continue des politiques, des programmes et du rendement).

En avril 1999, on a invité des employés du Ministère à participer à un sondage à propos de leur niveau de sensibilisation et de leurs connaissances en ce qui concerne le développement durable et la Stratégie du Ministère dans ce domaine, des efforts qu'ils déploient pour appliquer les principes de développement durable dans leurs activités quotidiennes au travail, et de leurs attentes à l'égard des mesures ministérielles relatives au développement durable. Environ 22 p. 100 des employés ont participé au sondage. Les résultats fournissent une information de base qui permettra une évaluation de l'évolution des changements que nous voulons effectuer avec le temps au sein du Ministère.

Patrimoine canadien participe également à des travaux interministériels visant à améliorer la compréhension du concept de développement durable proprement dit, particulièrement du point de vue social et culturel. À cette fin, en février 1998, le Ministère a organisé un atelier interministériel d'une journée portant sur les dimensions sociales et culturelles du développement durable. Cet atelier, auquel ont participé des représentants de 14 ministères et organismes, était le premier d'une série d'activités dans ce domaine. Au début de 2000, le Ministère a dirigé l'élaboration d'un bref document de réflexion à ce sujet. Ce document faisait partie d'un document de réflexion plus élaboré distribué aux participants durant les consultations nationales coordonnées avec plus de 40 cadres d'entreprises et représentants d'organismes non gouvernementaux et d'universités, qui ont discuté des orientations futures du gouvernement fédéral sur le plan du développement durable. Ces efforts ont permis de façonner la Stratégie, et Patrimoine canadien continuera de collaborer avec plusieurs autres ministères pour examiner davantage les aspects sociaux et culturels du développement durable.

3.2 Résultats des vérifications des processus de gestion de développement durable

Un examen effectué par le CEDD à propos de toutes les présentations de Stratégie de développement durable en 1997 révèle qu'on manquait généralement de cibles précises et mesurables en appui des objectifs établis. En outre, de nombreuses stratégies consistaient davantage à reformuler le statu quo qu'à effectuer des changements pour promouvoir le développement durable. Ces stratégies avaient tendance à mettre l'accent sur les réalisations passées plutôt que sur les orientations futures.

Dans son rapport de mai 2000, le CEDD a présenté les résultats d'une vérification du système de gestion de la mise en œuvre de la Stratégie dans six ministères et organismes, y compris Patrimoine canadien. Les résultats révèlent la nécessité, pour le Ministère, d'élaborer davantage son approche à l'égard de la gestion de la Stratégie, dans le but d'adopter une approche plus systématique et fiable à la planification, au suivi et à la révision des efforts visant à mettre en œuvre la Stratégie et à communiquer les résultats.

3.3 Changements relatifs aux circonstances

À Patrimoine canadien, le contexte a considérablement changé en 1999, lorsque Parcs Canada est devenu un organisme de service distinct. Ce changement a eu un impact significatif sur les questions liées au développement durable abordées dans le projet de la Stratégie renouvelée. En effet, de nombreuses questions mentionnées dans la Stratégie de 1997 ne s'appliquent plus au Ministère dans le cadre du régime en place.

Actuellement, de nombreux éléments du cadre de gestion de Patrimoine canadien sont en transition par suite d'un processus visant à renouveler l'approche globale du Ministère en matière de planification stratégique. Par conséquent, la planification et l'établissement des rapports sont désormais fondés sur le nouvel ensemble d'objectifs stratégiques présentés dans la partie 2 ci-dessus. Les cibles et les processus de gestion proposés dans la mise à jour de la Stratégie de développement durable sont conformes à cette nouvelle orientation du Ministère.

Il existe de plus en plus de possibilités de participer à des initiatives horizontales de développement durable au sein du gouvernement fédéral. La Stratégie reflète cette coordination accrue, qui comporte la participation aux initiatives suivantes : le développement durable dans les opérations gouvernementales; les dimensions sociales et culturelles du développement durable; les renseignements/indicateurs et les rapports relatifs au développement durable; les communautés durables; la Stratégie de développement durable pour le Nord; le Réseau interministériel des stratégies de développement durable, et le Groupe de travail sur la sensibilisation, les communications et la formation (SCF) (pour plus de précisions, consulter la partie 8).

3.4 Modifications apportées à la première stratégie

Étant donné les résultats de l'évaluation des premières stratégies de développement durable en général effectuée par le CEDD et les circonstances variables, ainsi que les faiblesses dans la première stratégie, on a dû apporter à Patrimoine canadien les changements suivants à la première stratégie. On a redéfini les enjeux, les buts, les objectifs et les cibles de la première stratégie de développement durable. On a établi des mesures ou des indicateurs de performance pour chacun des objectifs. On a entrepris des consultations afin de faire participer les employés et de déterminer les cibles qui peuvent être atteintes. On s'est engagé à accomplir ce qui peut être fait de façon réaliste. On a commencé, au Ministère, à tenir compte de la Stratégie de développement durable mise à jour dans le processus de gestion et la présentation de rapports. On s'est assuré que la Stratégie mise à jour correspond bien aux initiatives horizontales relatives au développement durable au sein du gouvernement fédéral et que Patrimoine canadien participe, s'il y a lieu, à l'élaboration d'initiatives horizontales.

4.0 Renforcer les processus de planification et de gestion

4.1 Planification

Tel qu'il a été mentionné, le processus entourant la planification stratégique au sein de Patrimoine canadien est en transition. Il est clair toutefois que cette stratégie doit faire partie du cadre de planification stratégique et de l'évaluation du Ministère si l'on veut s'assurer que les engagements contenus dans la nouvelle stratégie de développement durable sont respectés. Ainsi, elle doit permettre de réaliser des progrès et d'évaluer ceux-ci par rapport aux cibles qu'elle contient. Il importe donc que les exigences relatives à la mise en œuvre de la Stratégie soient définies et que le processus de planification du Ministère en tienne compte.

Le Ministère reconnaît qu'il existe un lien entre la conception et la mise en oeuvre de ses programmes et la condition de l'environnement biophysique dans lequel on doit prendre ses mesures. Ainsi, le deuxième but de cette stratégie, consiste à atténuer les impacts biophysiques négatifs associés aux politiques et programmes ministériels. En s'efforçant d'atteindre ce deuxième but, Patrimoine canadien s'efforcera de déterminer les impacts biophysiques actuels et éventuels associés à la conception et à la mise en oeuvre de ses politiques et programmes, et à explorer, avec des clients et des intervenants, des moyens de minimiser ces impacts à l'avenir. Tout projet auquel participera le Ministère sera conforme aux exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)*. Conformément à la *directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, cette participation s'étendra à l'évaluation environnementale des politiques, des plans et des programmes de Patrimoine canadien qui sont prévus ou proposés.

4.2 La surveillance et l'établissement de rapports

« Un système de gestion qui fonctionne bien est un excellent indicateur que les résultats escomptés seront obtenus. » *(Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable*, chapitre 1, section 1.42, déposé à la Chambre des communes en 2000).

Le système de gestion sur le développement durable du Ministère doit fournir un cadre de suivi et de compte rendu relatif aux résultats de la mise en œuvre de la Stratégie. Il devrait permettre la mise à jour, s'il y a lieu, des objectifs, cibles, interventions, mesures et mesures de rendement établis dans la Stratégie. La conception et la mise en œuvre du système de gestion qui soutient la Stratégie devrait comprendre les étapes suivantes :

1. la nomination de cadres supérieurs qui superviseront de façon continue le système de gestion;

2. une définition précise des responsabilités et des rôles liés à la mise en œuvre des engagements concernant la Stratégie;

3. assurer des ressources humaines et financières adéquates afin d'atteindre les cibles;

4. un système de suivi qui permet de vérifier facilement l'atteinte des objectifs de la Stratégie et les mesures prises pour atteindre les cibles fixées.

Dans le *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable* déposé à la Chambre des communes en 2000 (chapitre 1, pièce 1.9), on utilise les critères ISO 14 001 pour évaluer la capacité de gestion de six ministères, dont Patrimoine canadien. Tel que mentionné plus tôt, les résultats soulignent le besoin pour Patrimoine canadien d'améliorer la manière dont il gère la mise en œuvre de sa Stratégie.

ISO 14 001, et le guide qui l'accompagne, ISO 14 004, constitue la norme reconnue qui s'applique à la conception et à la mise en œuvre du système de gestion de l'environnement (SGE). Élaborée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la norme a reçu l'approbation unanime des organismes de normalisation de 67 pays, y compris le Conseil canadien des normes. On considère qu'elle est conforme au développement

durable et compatible avec les divers cadres culturels, sociaux et organisationnels. La norme ISO 14 001/4 respecte également les principes de bonne gestion du Secrétariat du Conseil du Trésor relatifs aux processus de planification, de compte rendu et de reddition de comptes. Par conséquent, ISO 14 001/4 est maintenant largement établi comme la norme de diligence raisonnable dans le domaine de la gestion des enjeux environnementaux et du développement durable.

Après le dépôt de cette stratégie, le Ministère doit s'assurer non seulement de respecter les engagements relatifs à la Stratégie de développement durable, mais également d'établir des enjeux, buts et objectifs nouveaux ou modifiés durant les prochaines années. Cette tâche sera soutenue par un plan de mise en œuvre et un système de gestion de la Stratégie mise à jour. La conformité avec les normes reconnues de gestion de l'environnement, comme ISO 14 001/4, contribuera au succès de la mise en œuvre de la Stratégie.

5.0 Consultations

Durant l'été 2000, plus de 350 organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que tous les employés du Ministère, ont été invités à commenter l'ébauche d'une mise à jour de la première stratégie de développement durable du Ministère. Les membres du grand public se sont aussi vu offrir la possibilité de commenter le document, reproduit sur le site Web du Ministère. Les participants ont été appelés à transmettre des observations sur les progrès liés à la mise en œuvre de notre stratégie actuelle, de même que sur l'orientation proposée et le contenu de la nouvelle stratégie. Le Ministère souhaitait particulièrement recevoir des avis au sujet des questions suivantes :

- *Les questions clés liées au développement durable* - Avions-nous cerné les bonnes questions au Ministère? Faut-il tenir compte d'autres questions?
- *Les buts, les objectifs, les cibles et les mesures de rendement* - Les gens étaient-ils d'avis que les buts, les objectifs et les cibles en question conviennent au Ministère? Les mesures de rendement proposées convenaient-elles aussi?
- *Les mesures à adopter pour atteindre les buts, les objectifs et les cibles en question* - Quelles mesures concrètes le Ministère doit-il adopter pour atteindre les buts, les objectifs et les cibles en question? Le Ministère aurait-il pu s'y prendre d'autres façons pour améliorer concrètement le rôle qu'il joue pour favoriser le développement durable?

Le Ministère a poursuivi son dialogue public et interne sur la question en organisant deux autres activités qui ont contribué grandement à la préparation de la nouvelle stratégie. La première activité s'est déroulée le 4 avril 2000 : le forum des leaders sur le développement durable, un effort de collaboration faisant appel à de nombreux ministères et organismes, a permis de réunir un groupe de hauts fonctionnaires fédéraux et représentants non gouvernementaux pour discuter des défis et des possibilités qui se présentent au Canada en ce qui a trait au développement durable. À de nombreux égards, le forum a servi à lancer les consultations publiques sur l'élaboration de stratégies de développement durable de « deuxième génération » dans l'ensemble de l'administration fédérale. Dans le contexte, le gouvernement voulait se faire conseiller les façons de mieux coordonner son approche de promotion du développement durable dans l'ensemble des ministères. Pour les besoins de la cause, il ferait des mises à jour des stratégies de développement durable son outil premier. Le forum a permis au Ministère de resserrer le champ d'action de son projet de Stratégie nouvelle en déterminant les cas où Patrimoine canadien peut apporter une contribution plus efficace au dossier dans son ensemble.

La deuxième grande consultation a pris la forme d'une séance interne tenue à la fin d'avril 2000 et réunissant quelque 40 gestionnaires clés du Ministère. Les responsables de l'exercice ont poursuivi le dialogue auprès des représentants de divers secteurs du Ministère, afin de s'assurer de tenir compte de leur point de vue dans la nouvelle Stratégie proposée.

Les observations que ces diverses activités publiques et internes ont permis de recueillir sont essentielles. C'est ce qui permet au Ministère de revoir sa Stratégie de développement durable et de poursuivre sa mise en œuvre. L'apport des intervenants est particulièrement important aux yeux du Ministère : il contribue à la préparation d'une stratégie qui se veut pertinente, appropriée et réaliste en ce qui concerne les buts, les objectifs, les cibles et les mesures qui y sont proposés. Le dialogue entamé avec les employés et les intervenants se poursuivra durant les trois prochaines années de la mise en œuvre de la Stratégie.

La réaction obtenue à l'invitation du Ministère à commenter son projet de Stratégie de développement durable est encourageante, non seulement du fait que les observations reçues se sont révélées, en règle générale, favorables et constructives, mais aussi en raison du degré de participation des intervenants. Après avoir transmis 358 lettres aux clients et intervenants, les invitant à commenter la nouvelle stratégie qu'il se propose d'adopter, le Ministère a reçu au total 71 lettres, pour un taux de réponse de 20 p. 100. Un rapport intitulé *Renouvellement de la Stratégie de développement durable : Rapport sur les consultations (octobre 2000)* présente un

examen détaillé des observations reçues, de même que la réponse du Ministère à un grand nombre d'entre elles. Le rapport est disponible sur demande au sein du Ministère; on peut également le consulter sur le site Web de PCH (www.pch.gc.ca/sdd). Les observations reçues provenaient de ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux (43 lettres), d'organisations non gouvernementales (ONG, 17 lettres) et d'organismes faisant partie du portefeuille de Patrimoine canadien (11 lettres). De même, quatre employés ont présenté des observations.

Les observations reçues étaient de deux ordres : celles déterminées par le Ministère comme n'ayant pas à donner lieu à une réponse particulière et celles que le Ministère estimait mériter une réponse particulière. Les données sont organisées en fonction des trois grands buts de la Stratégie proposée : minimiser les impacts biophysiques négatifs des activités internes de Patrimoine canadien (but 1); minimiser les impacts biophysiques négatifs liés aux politiques et programmes de Patrimoine canadien (but 2); et contribuer à une meilleure compréhension du développement durable dans le contexte canadien (but 3). La catégorie « autres sujets » renvoie aux observations formulées en ce qui concerne l'évaluation de la mise en œuvre par le Ministère de la Stratégie de 1997 ainsi que les observations d'ordre général concernant la Stratégie.

Les ministères et organismes gouvernementaux s'intéressaient aux divers sujets qu'englobe la Stratégie - avec un intérêt un peu plus marqué pour le but 3. Les ONG, quant à elles, privilégient d'autres sujets : l'évaluation des progrès liés à la mise en œuvre de la Stratégie de 1997 et les questions d'ordre général (47 p. 100 des observations). Le nombre de lettres transmises par les ONG ne comptent que pour la moitié des lettres provenant des organismes gouvernementaux, mais chacune des lettres en question renfermait un nombre relativement important d'observations. Quant aux organismes du portefeuille, la grande majorité des observations portait sur des sujets autres que les trois buts principaux de la Stratégie proposée.

Au moment de la consultation des clients et intervenants, les responsables ont également transmis par courrier électronique une invitation au personnel du Ministère à faire leurs commentaires. Les employés qui ont répondu à l'appel ont traité d'abord et avant tout du premier but énoncé. Dans la plupart des cas, les observations se sont révélées favorables et originales à la fois. Et bien que le nombre de réponses transmises par les employés soit relativement faible, il faut noter que ceux-ci avaient déjà eu l'occasion de se prononcer sur des questions semblables plus tôt durant l'année, dans le contexte d'une enquête réalisée sur le degré de sensibilisation aux questions relatives au développement durable au sein du personnel du Ministère. Près de 300 employés avaient alors rempli le questionnaire associé à l'enquête. Les résultats de cet exercice démontrent que la notion globale de développement durable est très bien comprise, mais que la Stratégie du Ministère est moins bien connue. Les résultats des recherches ainsi faites serviront surtout à suivre les progrès réalisés par ceux dont la tâche consiste à mettre les employés au fait des modifications qui vont marquer le Ministère au cours des trois années à venir. Les informations abondantes ainsi recueillies ont aidé à donner forme à la Stratégie nouvelle qui est proposée et, de ce fait, elles constituent un complément des observations reçues durant les consultations tenues cet été sur la version préliminaire du document.

6.0 Étude des enjeux

La détermination des enjeux liés au développement durable de Patrimoine canadien constitue le fondement de l'élaboration des buts de la Stratégie de développement durable et de la détermination des objectifs, cibles et mesures qui permettront l'atteinte de ces buts. En outre, plusieurs gestionnaires du Ministère ont entrepris un dialogue sur le développement durable dans le cadre de la séance d'avril 2000 mentionnée au chapitre 5. Un atelier d'une demi-journée avec des représentants sectoriels a ensuite permis de déterminer avec fermeté les enjeux éventuels touchant le Ministère. Enfin, le processus de consultation décrit à la partie 5 confirme que le Ministère a cerné les questions pertinentes auxquelles la Stratégie doit donner suite.

La Stratégie mise à jour de développement durable proposée met principalement l'accent sur les impacts réels et éventuels des activités de Patrimoine canadien sur l'environnement biophysique. La décision de se concentrer sur les enjeux touchant les impacts biophysiques ne vient pas nier l'importance de traiter des enjeux sociaux et culturels tels que l'équité, les valeurs, les attitudes, comme partie intégrante des efforts vers le développement durable. Cette décision est plutôt fondée sur l'hypothèse que le but premier du ministère du Patrimoine canadien est de contribuer à la vie sociale et culturelle du Canada et que les objectifs, cibles, mesures à prendre et mesures de rendement à cette fin sont déjà en place. Ainsi, le Ministère est en mesure d'appuyer les dimensions sociales et culturelles du développement durable au Canada par le truchement des politiques et des programmes actuels à l'intérieur de son mandat. Toutefois, la Stratégie proposée reflète ce que nous croyons être les défis immédiats de développement durable pour le Ministère, soit ceux qui portent principalement sur l'amélioration de la capacité du Ministère de réaliser son mandat en tenant compte davantage de l'environnement biophysique.

Voici les trois enjeux qui constituent le fondement de la Stratégie renouvelée de développement durable de Patrimoine canadien :

1) la nécessité de se pencher sur les impacts biophysiques négatifs liés aux activités internes de Patrimoine canadien;
2) la nécessité de se pencher sur les impacts biophysiques négatifs liés aux politiques et programmes du Ministère;
3) la nécessité de se pencher sur les enjeux sociaux et culturels dans un cadre intégré de prise de décisions concernant le développement durable au sein du gouvernement fédéral.

La Stratégie aborde également la nécessité de sensibiliser les employés de Patrimoine canadien, les clients et les intervenants à l'existence d'une Stratégie de développement durable au Ministère et à ses grandes incidences en matière de changement.

Patrimoine canadien collaborera également avec d'autres ministères à des enjeux communs, dont un grand nombre sont compris dans plusieurs thèmes de portée générale (consulter la partie 8 pour en savoir plus sur les thèmes). Le gouvernement fédéral a reconnu que ces thèmes sont au cœur de ses efforts de promotion du développement durable. Les activités horizontales et interministérielles actuelles auxquelles participe le Ministère et qui sont indispensables à l'examen des thèmes sont les suivantes :

- le Groupe de travail sur les dimensions sociales et culturelles du développement durable;
- le Groupe de travail fédéral sur la Stratégie de développement durable du Nord;
- le Groupe de travail interministériel sur les communautés durables;
- le Réseau interministériel des stratégies de développement durable;
- le Groupe de travail sur la sensibilisation, les communications et la formation.

6.1 Enjeu 1 : Impacts biophysiques négatifs des activités internes de Patrimoine canadien

Les impacts biophysiques négatifs réels et potentiels (c'est-à-dire, les impacts négatifs sur la faune, la flore, l'eau, l'air et le sol) des activités internes de Patrimoine canadien peuvent être examinés dans le cadre de l'initiative de

développement durable des opérations gouvernementales (DDOG). Dirigée par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, cette initiative vise à atténuer les impacts environnementaux se rattachant aux aspects des opérations gouvernementales que partagent les ministères (par exemple, la gestion des déchets, l'approvisionnement écologique, la gestion du parc automobile et la gestion des ressources humaines). Patrimoine canadien appuie les initiatives du DDOG et participera aux efforts des autres ministères afin d'adopter des mesures qui reflètent l'engagement du gouvernement à rendre ces activités plus écologiques.

Au sein de Patrimoine canadien, les efforts seront axés sur la diminution des impacts biophysiques négatifs des activités opérationnelles du Ministère. Parmi les initiatives visant à régler ce problème, mentionnons :

- **l'approvisionnement :** respecter les lignes directrices concernant l'approvisionnement établies par les initiatives se rapportant au DDOG;
- **la gestion des déchets :** réduire les déchets liés aux activités ministérielles (surtout le papier);
- **la gestion des ressources humaines :** veiller à ce que les employés soient au courant de la Stratégie de développement durable et du rôle qu'ils doivent jouer pour appuyer ses objectifs écologiques.

6.2 Enjeu 2 : Impacts biophysiques négatifs liés aux politiques et programmes de Patrimoine canadien

En plus de modifier ses activités internes, Patrimoine canadien peut jouer un rôle en réduisant les impacts biophysiques liés à la conception et à la mise en oeuvre de ses politiques et programmes. Il est important qu'on accorde une attention particulière à l'établissement des politiques et à l'exécution des programmes, tout en tenant compte des impacts biophysiques éventuels de leur mise en œuvre. En préparant les objectifs et cibles de la Stratégie de développement durable, les gestionnaires devront tenir compte expressément de la façon dont les politiques et programmes dont ils ont la responsabilité ou sur lesquels ils ont une influence soient structurés de façon à réduire les impacts biophysiques réels ou éventuels. Les gestionnaires devront donc comprendre comment, dans le contexte de la participation de leurs clients à l'exécution des programmes, ils peuvent déterminer, mesurer et réduire ces impacts.

6.3 Enjeu 3 : Aborder les enjeux sociaux et culturels dans un cadre de prise de décision intégrée concernant le développement durable au sein du gouvernement fédéral

Le mandat de Patrimoine canadien consiste à aborder toutes sortes d'enjeux sociaux et culturels, comme la promotion et la célébration du Patrimoine canadien et de l'identité nationale. Par conséquent, le Ministère est bien placé pour habiliter le gouvernement fédéral à considérer non seulement les dimensions biophysiques du développement durable, mais également ses aspects sociaux et culturels. On peut explorer cette compréhension du développement durable du point de vue des valeurs de la société et des relations sociales.

Les ministères fédéraux qui ont un mandat social et culturel se sont mis d'accord pour poursuivre une approche horizontale et coopérative, afin d'explorer le large thème des dimensions sociales et culturelles du développement durable au cours des trois prochaines années. À cette fin, on a formé récemment un Groupe de travail sur les dimensions sociales et culturelles du développement durable (DSCDD). Parmi les ministères participants, on trouve Patrimoine canadien, Développement des ressources humaines Canada, Citoyenneté et Immigration, Santé Canada, Affaires étrangères et Commerce international, Affaires indiennes et du Nord, Justice, le Solliciteur général, Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Ressources naturelles Canada et Environnement Canada. Les travaux de ce groupe peuvent également se refléter dans diverses activités et initiatives ministérielles. Patrimoine canadien jouera un rôle de chef de file dans certains projets du DSCDD. Par exemple, le Ministère propose de diriger l'étude de la question plus large de la diversité sociale et culturelle et de ses répercussions sur le développement durable.

7.0 Buts, objectifs, cibles, interventions et mesures de rendement

Afin d'aborder les trois grands enjeux précités, le Ministère a l'intention de poursuivre un certain nombre d'activités dans le contexte de sa Stratégie triennale. Selon leur pertinence et leur faisabilité, des activités seront entreprises en collaboration avec d'autres ministères et organismes afin de promouvoir une plus grande coordination et de réaliser d'importantes économies. Comme les tableaux suivants l'illustrent, Patrimoine canadien poursuivra trois grands buts qui sont tous liés de près à l'enjeu sur la base duquel la stratégie a été établie. Le Ministère devra :

- minimiser les impacts biophysiques négatifs des activités internes de Patrimoine canadien;
- minimiser les impacts biophysiques négatifs liés aux politiques et aux programmes de Patrimoine canadien;
- contribuer à une meilleure compréhension des dimensions sociales et culturelles du développement durable dans le contexte canadien.

Pour chaque grand but, on a également déterminé une série d'objectifs, de cibles et d'interventions afin de traduire concrètement les intentions du Ministère. En outre, les mesures de rendement visent à orienter le suivi et le compte rendu des progrès effectués pour atteindre les buts et objectifs fixés.

But 1 : Minimiser les impacts biophysiques négatifs des activités internes de Patrimoine Canadien

Le Ministère a déjà pris des mesures visant à minimiser les impacts biophysiques négatifs des activités internes. Il a, par exemple, acheté des équipements importants comme des photocopieurs et des imprimantes à haut rendement énergétique qui permettent de réduire la consommation de produits connexes, en particulier le papier. La mise en œuvre d'un programme Non aux déchets intégré dans ses bureaux de l'administration centrale, a permis au Ministère de réduire le montant de matériel qui se transforme en déchets. Les changements favorisant des activités plus «écologiques» continueront de s'effectuer et des efforts seront faits afin de sensibiliser davantage les employés sur la disponibilité de cette nouvelle approche dans le cadre de bonnes habitudes d'affaires. La coordination avec d'autres ministères qui relèvent des défis semblables sera prioritaire lorsqu'il y aura lieu d'établir des cibles et des objectifs communs et d'atteindre des résultats partagés.

But 1 : Minimiser les impacts biophysiques négatifs des activités internes de Patrimoine canadien

Objectif 1.1 Former une main d'oeuvre active capable de reconnaître et d'atténuer les impacts biophysiques des activités ministérielles dans le milieu de travail.

Mesures de rendement

- Pourcentage des employés qui sont au courant des moyens de minimiser les impacts biophysiques négatifs des opérations internes.
- Types et nombre de changements opérationnels introduits favorisant des pratiques « écologiques ».

Cibles	Mesures à prendre
1.1.1 Au plus tard en 2003, tous les nouveaux employés sont sensibilisés aux moyens de minimiser les impacts biophysiques négatifs des activités internes du Ministère.	1.1.1.1 Élaborer et mettre en œuvre une composante du programme d'orientation des nouveaux employés, qui détermine les impacts biophysiques négatifs des opérations internes du Ministère et la façon dont ils peuvent être atténués.
	1.1.1.2 Élaborer et mettre en œuvre une politique à l'intention des nouveaux voyageurs et des voyageurs ministériels actuels alors qu'ils choisissent un hôtel et une voiture de location, afin d'identifier les options et les renseignements disponibles qui contribuent aux impacts biophysiques positifs.
1.1.2 Au plus tard en 2003, tous les employés ont l'occasion de recevoir une formation sur ce qu'on peut faire dans le milieu de travail pour minimiser les impacts biophysiques négatifs des activités internes.	1.1.2.1 Élaborer et mettre en oeuvre ou déterminer des cours existants afin de sensibiliser davantage les employés aux enjeux et programmes relatifs aux impacts biophysiques (par exemple, le Programme Non aux déchets) des activités internes.
	1.1.2.2 Élaborer et lancer un site Intranet de sensibilisation environnementale qui détermine ce que les employés peuvent faire pour réduire les impacts biophysiques négatifs du Ministère.

Objectif 1.2	**Acheter, lorsque possible, des produits et des services qui satisfont aux critères environnementaux**

Mesures de rendement

- Produits « écologiques » achetés par rapport au montant total d'achats .
- Proportion d'employés sensibles aux politiques/pratiques d'approvisionnements écologiques du Ministère.
- Nombre d'employés qui ont reçu une formation sur l'approvisionnement écologique.

Cibles	**Mesures à prendre**
1.2.1 Augmentation annuelle de 10 p. 100 des produits « écologiques » achetés par rapport au montant total d'achats.	1.2.1.1 Effectuer une analyse des produits et des services achetés dans la dernière année financière afin de déterminer la proportion « écologique ».
	1.2.1.2 Élaborer et mettre en œuvre, dans le cours sur les marchés, un module de « formation écologique » à l'intention des employés de l'approvisionnement qui participent à l'achat de biens de moins de 5 000 $ et pour les agents de projets responsables de faire des achats.
	1.2.1.3 Distribuer régulièrement des renseignements sur les « achats écologiques » aux employés de l'approvisionnement (par exemple, le papier recyclé, les équipements économes en énergie, les biens et services certifiés par des éco-logos).
	1.2.1.4 Élaborer et insérer des informations sur l'approvisionnement écologique dans les demandes de proposition ministérielle, les documents fournis aux soumissionnaires ou les formules d'appels d'offre.
	1.2.1.5 Inclure un engagement visant à rendre l'approvisionnement « écologique » dans les contrats de rendement des gestionnaires incluant des responsabilités importantes liées à l'approvisionnement.
1.2.2 D'ici 2003, le Ministère sera pleinement conforme à la politique du Conseil du Trésor sur les véhicules à moteur et à la Loi sur les carburants de remplacement.	1.2.2.1 Disséminer dans les régions et aux employés responsables des véhicules de l'information sur l'efficacité en matière de carburants et sur les produits permettant la conversion à des carburants de rechange disponibles.

Objectif 1.3 Utiliser les ressources matérielles de façon plus efficiente Mesures de rendement
Mesures de rendement - Pourcentage de documents publics accessibles par voie électronique. - Volume de papier acheté par employé à l'administration centrale. - Pourcentage des contrats de location de biens immobiliers qui comprennent des normes biophysiques.

Cibles	Mesures à prendre
1.3.1 D'ici 2003, réduire de 10 p. 100, par rapport à 1999, le volume de papier acheté par employé à l'administration centrale.	1.3.1.1 Distribuer régulièrement un rappel sur les procédures à suivre pour établir la fonction recto-verso sur les photocopieurs; un rappel visant à réduire autant que possible l'impression de documents électroniques et la longueur des rapports ou le nombre d'exemplaires à imprimer.
1.3.2 100 p. 100 des documents publics seront accessibles par voie électronique d'ici 2003.	1.3.2.1 Assure la distribution électronique de tous les documents publics sur le site Internet ministériel.
	1.3.2.2 Inclure un message au début de chaque document transmis par voie électronique incitant les lecteurs, dans la mesure du possible à ne pas imprimer le document.
1.3.3 100 p. 100 des contrats de location de biens immobiliers pour lesquels Patrimoine canadien est signataire comprendront des normes biophysiques d'ici 2001.	1.3.3.1 De concert avec les Services immobiliers de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, élaborer des normes biophysiques à inclure aux contrats de location faisant l'objet d'un examen.
1.3.4 D'ici 2001, tous les projets de rénovation/construction ont été revus pour inclure des normes biophysiques.	1.3.4.1 Définir avec TPSGC les normes biophysiques propres aux travaux de rénovation/construction et les inclure dans les cahiers de charge.
1.3.5 D'ici 2002, le Ministère n'achètera plus d'équipement contenant des substances menaçant l'ozone.	1.3.5.1 De concert avec TPSGC, élaborer et mettre en œuvre des plans concrets sur la radiation de substances menaçant l'ozone.

Objectif 1.4 Collaborer avec d'autres ministères gouvernementaux à l'atteinte des buts et objectifs biophysiques communs relatifs aux activités internes.
Mesure de rendement - Nombre d'activités conjointes entreprises avec d'autres ministères gouvernementaux afin de faire face aux impacts biophysiques des pratiques liées à l'approvisionnement et aux installations.

Cibles	Mesures à prendre
1.4.1 D'ici 2003, le Ministère aura participé à au moins trois importantes activités interministérielles visant à réduire les impacts biophysiques des pratiques d'approvisionnement et de gestion des installations.	1.4.1.1 Travailler de concert avec d'autres ministères afin d'établir des cibles et des indicateurs de rendement similaires en ce qui a trait à la réduction des impacts biophysiques des pratiques d'approvisionnement et de gestion des installations.
	1.4.1.2 Entreprendre des activités conjointes visant à atteindre les objectifs communs se rattachant à la réduction des impacts biophysiques des pratiques d'approvisionnement et de gestion des installations.

But 2 : Minimiser les impacts biophysiques négatifs liés aux politiques et programmes de Patrimoine canadien

Le Ministère poursuit le présent but afin de s'assurer que ses politiques et ses programmes contribuent à offrir un environnement social et culturel de qualité aux Canadiennes et aux Canadiens sans toutefois compromettre l'environnement biophysique dans lequel ils vivent. Cette tentative visant à concevoir et à mettre en oeuvre des politiques et des programmes sociaux et culturels plus « écologiques » fait partie intégrante de l'engagement du Ministère vers l'excellence et sa reconnaissance qu'une telle approche correspond à une planification saine et à des efforts de développement communautaire durables. Le but vise a renforcer une initiative de Sport Canada. Cette initiative a entraîné la préparation d'une boîte à outils qui aide les gestionnaires d'activités sportives importantes au Canada à prendre les moyens nécessaires pour réduire les impacts biophysiques négatifs attribuables à ces activités. Le Ministère travaillera avec d'autres clients et intervenants afin d'identifier et de définir la nature et l'ampleur de tels impacts et de déterminer des façons de les atténuer, et dans certains cas, de les éliminer. Le Ministère, dans l'esprit du développement durable, fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer la participation et la collaboration de clients et d'intervenants en tant que partenaires dans ce processus de changement.

But 2 : Minimiser les impacts biophysiques négatifs liés aux politiques et programmes de Patrimoine canadien	
Objectif 2.1	**Sensibiliser le personnel, les clients et les intervenants aux impacts biophysiques négatifs que peuvent occasionner les politiques et les programmes de Patrimoine canadien.**
Mesure de rendement - Nombre d'employés, de clients et d'intervenants qui connaissent des façons de minimiser les impacts biophysiques négatifs des programmes et des politiques de Patrimoine canadien.	
Cibles	**Mesures à prendre**
2.1.1 D'ici 2003, tout le personnel des politiques et des programmes comprendra et reconnaîtra que les activités appuyées par Patrimoine canadien peuvent être la cause d'impacts biophysiques négatifs.	2.1.1.1 Élaborer et mettre en œuvre un cadre d'évaluation des risques relatifs aux impacts biophysiques négatifs des politiques et des programmes de Patrimoine canadien.
	2.1.1.2 Discuter avec le personnel des politiques et des programmes et identifier les impacts biophysiques négatifs que peuvent être avoir les politiques et les programmes du Ministère ainsi que les façons de les minimiser.
2.1.2 D'ici 2003, 50 p. 100 des clients comprennent la façon de minimiser les impacts biophysiques négatifs que peuvent avoir les politiques et les programmes de Patrimoine canadien.	2.1.2.1 Mettre les clients et les intervenants au courant de l'importance que Patrimoine canadien accorde à la détermination des impacts biophysiques négatifs des politiques et des programmes.

Objectif 2.2	**Élaborer et fournir des plans et des outils visant à minimiser les impacts biophysiques négatifs des activités appuyées par les politiques et les programmes de Patrimoine canadien.**

Mesure de rendement

- Nombre de projets que des clients et des intervenants ont entrepris afin d'identifier et, s'il y a lieu, d'atténuer les impacts biophysiques négatifs.

Cible	Mesures à prendre
2.2.1 Au plus tard en 2003, les clients pour qui les activités ou les projets appuyés par Patrimoine canadien peuvent avoir des impacts biophysiques négatifs acceptent de mettre en œuvre des mesures visant à atténuer ces impacts.	2.2.1.1 Grâce à un dialogue avec les clients et les intervenants, obtenir et partager des renseignements concernant les impacts biophysiques négatifs de leurs activités appuyées par Patrimoine canadien.
	2.2.1.2 Par l'entremise de consultations avec les clients et les intervenants, élaborer des plans et des outils (comme la trousse environnementale de Sport Canada à l'intention des gestionnaires) afin de minimiser les impacts biophysiques négatifs des activités appuyées par Patrimoine canadien.

But 3 : Contribuer à une meilleure compréhension des dimensions sociales et culturelles du développement durable dans le contexte canadien

Le développement durable a trait à un besoin de minimiser les impacts des activités humaines, non seulement sur l'environnement biophysique tel que l'air, l'eau, le sol ou les animaux, les plantes et les insectes, mais aussi sur l'environnement causé par l'homme tel que l'économie, la société et la culture. Cette partie de la Stratégie se concentre sur l'environnement humain, plus particulièrement l'environnement social et culturel. Dans cette optique, l'objectif vise à mieux comprendre ce qui est nécessaire pour s'assurer que le développement soit durable du point de vue social et culturel. Il vise aussi à savoir comment cet aspect du développement durable prend forme dans le contexte canadien. Cette question est complexe et le travail que la présente stratégie propose sera un travail d'exploration et se poursuivra en étroite collaboration avec plusieurs autres ministères (voir chapitre 8). Le présent but répond aussi au besoin de promouvoir le développement durable afin qu'il soit compris davantage et qu'il soit accepté comme une caractéristique clé qui nous définit en tant que Canadiennes et Canadiens. Une fois de plus, les actions proposées dans le cadre du présent objectif se poursuivront en collaboration avec d'autres ministères fédéraux et organismes ainsi qu'avec d'autres partenaires.

But 3 : Contribuer à une meilleure compréhension des dimensions sociales et culturelles du développement durable dans le contexte canadien

Objectif 3.1 **Mieux comprendre les dimensions sociales et culturelles du développement durable et les incidences stratégiques de l'adoption d'un modèle de développement durable intégrant pleinement ces dimensions.**

Mesures de rendement

- Niveau de participation/collaboration des autres ministères fédéraux aux activités menées par Patrimoine canadien sur les dimensions sociales et culturelles du développement durable.

- Nombre d'activités interministérielles axées sur la sensibilisation et auxquelles Patrimoine canadien participe.

Cible	**Mesures à prendre**
3.1.1 D'ici 2003, participer à au moins deux projets d'exploration interministériels relatifs aux dimensions sociales et culturelles du développement durable.	3.1.1.1 Contribuer à l'élaboration du programme du Groupe de travail interministériel sur les dimensions sociales et culturelles du développement durable.
	3.1.1.2 Participer à des projets d'études interministérielles spécifiques; avancer des sujets tels que la diversité et le développement durable ou le patrimoine et le développement durable.
	3.1.1.3 Élaborer et insérer des messages sur le développement durable dans des documents sur papier ou électroniques et dans le matériel promotionnel produits pour des activités organisées ou soutenues par Patrimoine canadien (par exemple, la célébration de la Fête du Canada, des Jeux du Canada, des Jeux de la Francophonie, etc.).
	3.1.1.4 Participer avec d'autres ministères à l'organisation d'activités visant à sensibiliser le personnel et le public aux principes, objectifs et valeurs du développement durable.

8.0 Contribuer à l'adoption d'une approche gouvernementale à l'égard du développement durable

L'élaboration de la Stratégie de développement durable du Ministère s'inscrit dans le cadre d'efforts plus vastes visant à améliorer la coordination des activités entre ministères et organismes fédéraux. Comme nous l'avons mentionné à la partie 6, huit secteurs d'activité communs à de nombreux ministères, et dans certains cas à tous les ministères, ont été cernés. Ils font partie de la « perspective du gouvernement du Canada ». Ces secteurs d'activité sont les suivants :

- le développement durable dans les opérations gouvernementales
- la Stratégie fédérale de développement durable pour le Nord
- le développement durable : établissement de données, d'indicateurs et de rapports
- les dimensions sociales et culturelles du développement durable
- les communautés durables
- les dimensions internationales du développement durable
- la productivité et l'éco-efficacité
- le développement durable et la santé des Canadiennes et des Canadiens

Pour assurer la mise en œuvre des mesures établies dans sa Stratégie, Patrimoine canadien profitera des occasions qui se présentent pour collaborer avec d'autres ministères qui sont confrontés aux mêmes préoccupations et qui organisent des activités similaires. Les secteurs d'activité susmentionnés serviront à déterminer le type de collaboration envisagé. De façon plus précise, le Ministère, de par sa Stratégie, contribuera aux efforts plus vastes déployés par le gouvernement dans au moins cinq des huit secteurs d'activité mentionnés.

Le premier but de la Stratégie du Ministère est lié de façon directe au développement durable dans les opérations gouvernementales. Le Ministère a souscrit, de façon officielle, à l'initiative dirigée par Travaux publics et Services gouvernementaux, qui consiste à définir des orientations communes pour assurer la durabilité des opérations gouvernementales, comme le précise le document Le *développement durable dans les opérations gouvernementales : une approche concertée*, publié en juin 2000. Patrimoine Canadien s'est inspiré de ce document pour définir les objectifs, les cibles et les mesures qui permettront de réduire les impacts biophysiques négatifs associés aux activités internes du Ministère. Ce dernier entend respecter ses engagements en collaborant de près avec d'autres ministères fédéraux pour faire en sorte que « l'écologisation » de ses pratiques d'achat et de gestion des installations, y compris la gestion des déchets, la conservation de l'eau, l'efficacité énergétique et la gestion des ressources humaines, cadre dans la mesure du possible avec l'approche adoptée par ces autres ministères.

Bon nombre des engagements pris par le Ministère, selon les buts 2 et 3 de sa Stratégie, s'inscrivent dans le cadre d'efforts plus vastes visant à instaurer une **Stratégie fédérale de développement durable pour le Nord**. Ainsi, le Ministère tiendra compte de l'incidence des mesures prises pour minimiser les impacts biophysiques négatifs associés à ses politiques et programmes (but 2) sur ses activités dans le Nord. Les clients et les intervenants dans le Nord seront également invités à participer à ces efforts « d'écologisation ». Par ailleurs, si l'on veut être en mesure d'avoir une meilleure compréhension du développement durable dans le contexte canadien (but 3), il faut que l'on tienne compte des réalités du Nord. Par conséquent, le Ministère fera en sorte que ses activités et celles de ses partenaires reflètent et respectent la spécificité du Nord, quand il sera question, par exemple, d'explorer avec d'autres ministères les dimensions sociales et culturelles du développement durable ou de favoriser le développement durable en tant que valeur canadienne.

Plusieurs ministères fédéraux, y compris Patrimoine canadien, collaborent actuellement en vue d'acquérir une meilleure compréhension, au cours des trois prochaines années, des dimensions sociales et culturelles du développement durable. Il s'agit là d'un pas décisif vers l'adoption d'un

processus décisionnel intégré et, partant, d'un système de gestion axé sur le développement durable. Parmi les ministères participants, on trouve Patrimoine canadien, Développement des ressources humaines Canada, Citoyenneté et Immigration, Santé Canada, Affaires étrangères et Commerce international, Affaires indiennes et du Nord, Justice, le Solliciteur général, Agriculture et Agro-alimentaire, Ressources naturelles Canada et Environnement Canada. Ces ministères ont formé le groupe de travail sur les DSCDD. On trouvera à l'Annexe B un résumé des activités que ce comité interministériel entreprendra au cours des trois prochaines années. Patrimoine canadien est bien placé pour aborder les aspects sociaux et culturels du développement durable dans un cadre fédéral cohérent. Il a déjà joué un rôle déterminant dans les discussions qui ont porté sur la question, et continuera de participer de façon active aux efforts interministériels dans ce domaine.

Patrimoine canadien surveillera de près les efforts déployés par les ministères dans le domaine de l'établissement de données, d'indicateurs et de rapports sur le développement durable. Il profitera des occasions qui se présentent pour participer à cette activité, lui qui joue un rôle de premier plan, au niveau fédéral, dans l'établissement des indicateurs de cohésion sociale.

Par ailleurs, le Ministère participe aux activités qui intéressent les communautés durables. Ce secteur a été identifié par le gouvernement fédéral comme faisant partie intégrante de sa démarche en faveur du développement durable et de l'amélioration de la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens. Le Ministère s'est engagé à collaborer avec d'autres ministères en vue d'élaborer une stratégie axée sur la communauté qui est mieux définie. La participation de Patrimoine canadien aux activités des communautés durables sera liée de près aux efforts qu'il entend consacrer, avec d'autres ministères, aux aspects sociaux et culturels du développement durable.

Patrimoine canadien sait qu'il doit contribuer, avec d'autres ministères, à la réalisation d'objectifs vastes et communs en matière de développement durable, que ce soit dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre ou du changement climatique par exemple. Enfin, le Ministère participe de concert avec d'autres ministères à l'élaboration de nouvelles stratégies. Il fait partie du Comité consultatif chargé d'aider Ressources naturelles Canada à élaborer sa Stratégie de développement durable. Il continuera de participer aux travaux du Comité pendant la mise en œuvre de celle-ci.

9.0 Conclusion

La nouvelle Stratégie de développement durable de Patrimoine canadien témoigne d'un engagement de la part du Ministère en faveur du changement. Les trois buts, ainsi que les divers objectifs, cibles et mesures qui en découlent, montrent que le Ministère entend participer de façon active aux efforts que déploie le gouvernement fédéral pour intégrer les principes du développement durable dans ses activités quotidiennes, et ce, à tous les échelons. L'adoption d'une éthique du développement durable exige que le Ministère, ses employés, ses clients et les intervenants changent bon nombre de leurs façons de faire. Ces changements se feront progressivement, sur une longue période. Ils s'inscrivent dans des efforts plus vastes visant à améliorer la façon dont les Canadiennes et les Canadiens interagissent avec le milieu biophysique, social et économique dans lequel ils évoluent, et ce, en vue d'assurer leur épanouissement et de bâtir un monde meilleur.

Le présent document décrit en détail les mesures réalistes que compte prendre le Ministère au cours des trois prochaines années pour faire du développement durable une réalité dans ses propres champs d'activité. Il entend consacrer les ressources financières et humaines qui s'imposent pour assurer leur mise en œuvre Néanmoins, le développement durable est un processus dont le succès peut uniquement être assuré par des progrès soutenus, un dialogue permanent et la coopération. D'après le Ministère, cette stratégie englobe tous ces éléments. Elle comprend des mesures visant à :

- examiner, comprendre et, au besoin, modifier la façon dont Patrimoine canadien exerce ses activités quotidiennes, que ce soit à l'interne ou au niveau de l'exécution de ses politiques et programmes;
- explorer, de concert avec d'autres ministères, le concept du développement durable, notamment ses dimensions sociales et culturelles, de façon à mieux comprendre l'application de ce concept dans le contexte canadien;
- poursuivre l'intégration des principes du développement durable par l'entremise d'un processus ouvert axé sur le dialogue avec tous les intéressés;
- collaborer avec d'autres ministères, au besoin, dans le but de partager des données, concerter les efforts et coordonner les activités dans les domaines d'intérêt commun.

Ces mesures serviront à guider la mise en œuvre de la Stratégie, laquelle fera l'objet d'un suivi continu. Des rapports d'étape seront produits régulièrement, à tout le moins tous les ans. La Stratégie pourrait, au besoin, être modifiée pour tenir compte des conclusions des études ou autres travaux préliminaires, des circonstances nouvelles et autres considérations qui pourraient influer sur l'approche adoptée par le Ministère pour assurer l'intégration du développement durable à la fois comme code d'éthique et façon de faire. Ces modifications, si elles s'avèrent nécessaires, feront l'objet de consultations avec les employés, les clients, les intervenants et les Canadiennes et les Canadiens en général.

ANNEXE A: Progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Stratégie de développement durable de 1997

Tableau 1 : Progrès réalisés dans la mise en œuvre du But 1 - Promouvoir les valeurs du développement durable auprès des Canadiennes et des Canadiens

Objectif 1.1 - Sensibiliser davantage les employés à l'impact de leurs activités et de celles de Patrimoine canadien sur l'environnement.	
Cible générale - Sensibiliser tous les employés au concept, aux valeurs et aux applications concrètes du développement durable d'ici décembre 2000.	
Cibles particulières	**Progrès**
Fournir à tous les employés de l'information sur le concept et les valeurs du développement durable d'ici décembre 2000.	Dans une première étape, on a élaboré une bibliographie analytique sur l'investissement responsable, afin de comprendre ce phénomène en tant qu'expression tangible des changements sociaux qui mèneront à l'adoption des valeurs du développement durable; on rendra un rapport accessible aux employés, à d'autres ministères fédéraux et à des particuliers et organismes à l'extérieur du gouvernement; le Ministère encouragera des parties externes à effectuer des recherches sur ce sujet.
Expliquer à tous les employés la Stratégie ministérielle, ses conséquences sur les activités quotidiennes du Ministère et les résultats attendus d'ici décembre 2000.	Installer un kiosque d'information durant la Semaine de l'environnement 2000, en collaboration avec Parcs Canada. Plusieurs centaines d'employés se sont arrêtés au kiosque et obtenu un bref document résumant les efforts actuels déployés par le Ministère en matière de développement durable.
Obtenir l'appui des cadres intermédiaires et supérieurs, dans tous les secteurs du Ministère, en vue de l'intégration des principes du développement durable dans les activités quotidiennes d'ici décembre 2000.	À la fin d'avril 2000, on a tenu un atelier auquel ont participé environ 40 gestionnaires de l'administration centrale, qui ont discuté de la façon de relever les défis que présente le développement durable ou de préparer le renouvellement de la Stratégie.

Objectif 1.2 - Sensibiliser toutes les personnes qui entrent en relation avec le Ministère à l'importance du développement durable.	
Cible générale - D'ici décembre 2000, contribuer à informer les Canadiennes et les Canadiens ainsi que tous les visiteurs des moyens novateurs d'améliorer leurs conditions de vie.	
Cibles particulières	**Progrès**
Sensibiliser tous les clients de Patrimoine canadien aux préoccupations relatives au développement durable d'ici décembre 2000.	Un document intitulé Les dimensions sociales et culturelles du développement durable : Défis et perspectives, fut présenté au cours de la première réunion du Réseau canadien de recherche culturelle en 1998; le document fut par la suite distribué auprès des autres ministères fédéraux.
Informer tous les participants à des manifestations associées à Patrimoine canadien des préoccupations et des pratiques relatives au développement durable d'ici décembre 2000.	Le document intitulé Gestion et surveillance de l'environnement, manifestations et installations sportives : Trousse destinée aux gestionnaires, élaboré pour le compte de Sport Canada, a été distribué auprès de la communauté sportive nationale et au Comité fédéral/provincial/territorial sur le sport. Les organisateurs des Jeux d'hiver du Canada de 1999 à Corner Brook, Terre-Neuve, ont utilisé cette trousse. Celle-ci fut également remise au Comité organisateur des Jeux d'été du Canada de 2001 à London, Ontario. On a déjà discuté des façons d'adapter cette trousse à d'autres types de programmes et d'événements soutenus par le Ministère. Au cours de la conférence de 1999 sur la culture organisée par la Banque mondiale (Florence, Italie), la ministre a partagé la perspective du Canada sur le rôle clé que joue la culture en matière de développement durable. Le Ministère, par l'entremise de l'Année de la Francophonie, a accordé 40 000 $ à la Conférence internationale sur le développement durable qui a eu lieu à Halifax à l'automne 1999.
Cible générale - D'ici décembre 2000, encourager tous les clients qui reçoivent une aide financière ou autre du Ministère à entreprendre des projets qui vont de pair avec le principe de développement durable.	
Cible particulière	**Progrès**
Faire en sorte que, chaque année, 50 p. 100 des projets d'immobilisation soutenus par Patrimoine canadien soient conformes aux principes de d éveloppement durable d'ici décembre 2000.	Chaque secteur a déterminé une personne responsable de superviser l'application de normes environnementales; Parcs Canada donne présentement une formation à ces employés.

Tableau 2 : Progrès réalisés dans la mise en œuvre du But 2 - Minimiser l'incidence des activités quotidiennes du Ministère sur l'environnement

Objectif 2.1 - Minimiser la consommation de ressources dans les activités quotidiennes du Ministère.	
Cible générale - Réduire d'au moins 5 p. 100, comparativement au niveau de 1997, la consommation globale de ressources dans les activités quotidiennes d'ici décembre 2000.	
Cibles particulières	**Progrès**
Réduire de 5 p. 100 l'utilisation d'énergie aux Terrasses de la Chaudière d'ici décembre 2000.	Des lignes directrices précises ont été adoptées afin de limiter la construction de bureaux fermés près des fenêtres lors de la rénovation de l'espace à bureaux, favorisant ainsi une utilisation maximale de la lumière naturelle.
Réduire de 10 p. 100 la quantité de papier acheté dans la région de la capitale nationale (RCN) d'ici la fin de 1999.	Mise en œuvre partielle; toute la correspondance issue du Cabinet de la ministre est imprimée recto-verso; les imprimantes à utilisation partagée peuvent toutes imprimer recto-verso; le personnel a été informé de cette possibilité et un rappel suivra sous peu. Certains bureaux ont réduit d'une manière significative la dimension de certains rapports ainsi que le nombre d'exemplaires produits et distribués; les clients sont encouragés à visiter le site Internet du Ministère pour obtenir ces documents.
Réduire de 10 p. 100 la quantité de toner acheté dans la RCN d'ici la fin de 1999.	Mise en œuvre partielle; certains bureaux utilisent des cartouches de toner recyclées.
Faire en sorte que 80 p. 100 des documents de promotion produits par le Ministère soient écologiques d'ici la fin de 1999.	Le Ministère met progressivement en pratique la distribution électronique de ces documents publics et l'impression «sur demande» des versions papier dans le but d'éviter une surproduction de documents.

Objectif 2.2 - Assurer l'utilisation optimale des ressources dans les activités quotidiennes du Ministère.	
Cible générale - Accroître d'au moins 5 p. 100, comparativement au niveau de 1997, l'efficience du Ministère en ce qui concerne la consommation de ressources dans les activités quotidiennes d'ici décembre 2000.	
Cibles particulières	**Progrès**
Réduire de 50 p. 100 les déchets solides produits par l'Administration centrale d'ici décembre 2000.	Le projet pilote « Non aux déchets » des étages 5 et 7 du 15, rue Eddy, à Hull; mise en œuvre sur les autres étages à l'Administration centrale d'ici à décembre 2000; certains bureaux régionaux participent à des programmes semblables dans des installations communes avec d'autres ministères et organismes fédéraux.
Faire en sorte que 80 p. 100 des achats de nouveau matériel répondent aux exigences généralement acceptées en matière d'efficacité énergétique à compter de janvier 1998.	Les pratiques d'achat écologiques sont discutées dans le cadre de la formation sur l'octroi de contrat et sur les achats.
Veiller à ce que les dispositifs d'économie d'énergie de 80 p. 100 des équipements soient activés à compter de janvier 1998.	La fonction mise en veilleuse a été actionnée sur l'équipement qui la possède.
S'assurer qu'on tient compte de la durée de vie des biens au moment de tous les achats d'équipement et de matériel à compter de janvier 1998.	Les données ne sont pas encore disponibles.
Réduire de 10 p. 100 la déclaration de biens de l'État dans la RCN d'ici décembre 1998.	Les données ne sont pas encore disponibles.
Atteindre l'objectif de réduction de 10 p. 100 de l'espace d'entreposage dans la RCN d'ici décembre 2000 (250 m2 ou plus).	Des changements apportés depuis 1997-1998 ont permis une réduction permanente d'environ 15 000 m2 de l'espace d'entreposage et une épargne annuelle de 500 000 $ dans le cadre d'une initiative de services partagés avec d'autres locataires fédéraux dans des aménagements communs; introduction d'un système de livraison « juste à temps » des biens; d'autres initiatives semblables sont en cours.
Réduire de 5 p. 100 le nombre d'employés qui se rendent au travail seuls dans leur véhicule automobile d'ici décembre 2000.	Projets pilotes en télétravail évalués dans certains bureaux du Ministère et partage des résultats avec le reste de l'organisation.
Informer tous les commis et (ou) voyageurs de l'existence d'hôtels « écologiques » d'ici décembre 1999.	Contribution financière à la mise sur pied d'un index des hôtels sensibles à l'environnement.
Veiller à ce qu'au moins 25 p. 100 des voyageurs séjournent dans des hôtels « écologiques » d'ici décembre 1999.	Contribution financière à la mise sur pied d'un index des hôtels sensibles à l'environnement.

ANNEXE B

Les dimensions sociales et culturelles du développement durable : initiatives horizontales au sein du gouvernement fédéral

Les ministères fédéraux à vocation sociale ont convenu de créer un groupe de travail sur les dimensions sociales et culturelles du développement durable (GTDSCDD) afin d'explorer, dans le cadre d'une approche horizontale et coopérative, le vaste thème des aspects sociaux et culturels du développement durable au cours des trois prochaines années. Ce thème figure parmi les huit thèmes horizontaux cernés par le Réseau interministériel des stratégies de développement durable (RISD) pour assurer la mise en œuvre des stratégies ministérielles de développement durable au cours de la période allant de 2001 à 2003.

Parmi les ministères participants, on trouve Patrimoine canadien, Développement des ressources humaines, Citoyenneté et Immigration, Santé Canada, Affaires étrangères et Commerce international, Affaires indiennes et du Nord, Justice, le Solliciteur général, Agriculture et Agro-alimentaire, Ressources naturelles Canada et Environnement Canada. D'autres ministères intéressés pourraient décider de participer à cette initiative.

Afin d'assurer la mise en œuvre de leurs stratégies de développement durable au cours de la période allant de 2001 à 2003, les ministères membres du groupe de travail sur les DSCDD entreprendront diverses activités qui leur permettront d'explorer plus à fond le vaste thème des dimensions sociales et culturelles du développement durable et leur incidence sur leurs politiques générales, de même que des projets ponctuels en matière de développement durable qui influent également sur les politiques générales ou le mandat de chacun.

Voici des exemples des activités qui seront entreprises au cours des trois prochaines années :

a) Activités conceptuelles visant à mieux définir, comprendre et mettre en lumière les dimensions sociales et culturelles du développement durable et leur incidence sur les politiques.

- Travaux entrepris par le groupe de travail sur les DSCDD, les participants au Projet de recherche sur les politiques (PRP), le Centre canadien de gestion (CCG) et autres groupes externes intéressés, en vue d'explorer et de définir les dimensions sociales et culturelles du développement durable et leur incidence sur les gouvernements, les organismes, les communautés et les particuliers.
- Discussions continues au sein du groupe de travail sur les DSCDD sur la façon dont les dimensions sociales et culturelles du développement durable peuvent être mieux cernées et prises en compte dans les diverses activités et initiatives ministérielles.
- Le groupe de travail sur les DSCSDD entreprendra de vastes discussions sur les valeurs qui doivent sous-tendre le virage en faveur du développement durable au sein de la société canadienne et des communautés à l'échelle nationale.
- Le groupe de travail sur les DSCDD collaborera également avec le Bureau du commissaire à l'environnement et au développement durable en vue de mieux sensibiliser la communauté aux diverses dimensions sociales et culturelles du développement durable et leur incidence sur les politiques générales des ministères fédéraux.

Outre ces activités, le groupe de travail sur les DSCEE verra à :

- Participer aux activités qui intéressent les communautés durables en explorant les dimensions sociales du processus décisionnel intégré et l'importance qu'il revêt sur le plan de la durabilité et du développement durable, au niveau de la communauté. On pourrait créer des sous-groupes sur les DSCDD qui concentreraient leurs efforts sur des questions précises (par exemple, la participation accrue des citoyens au processus de décision; la

sensibilisation des communautés au processus décisionnel intégré; le développement durable et les grands centres urbains, etc.);
- Encourager l'élaboration de divers indicateurs concernant les dimensions sociales et culturelles du développement durable et les communautés durables, et y participer dans le contexte d'activités plus vastes visant à définir les indicateurs de durabilité et de développement durable (dans le cadre du thème Connaissances et données), et ce, dans le but d'appuyer le développement durable au Canada.

b) La tenue d'un atelier au début de l'été ou de l'automne 2002, de concert avec les ministères fédéraux intéressés et autres intervenants de l'extérieur, dans le but d'explorer le vaste thème des dimensions sociales et culturelles du développement durable et leur incidence possible sur les activités des ministères fédéraux; d'appuyer les activités du groupe de travail sur les DSCDD au cours de la période allant de 2001 à 2003; de présenter les résultats ou les conclusions se dégageant des diverses initiatives ministérielles décrites ci-dessus; et de proposer de nouvelles pistes de recherche et activités ministérielles pour assurer un suivi. Pour ce qui est des questions touchant la participation à l'atelier, les modalités d'organisation et les coûts de celui-ci, elles seront réglées à la fin de l'automne 2001.

c) Un renouvelleront de la part des ministères responsables des programmes et politiques concernant les peuples autochtones de leur engagement à l'égard de l'initiative Rassembler nos forces. Ils se serviront de cet outil pour appliquer les grands principes du développement durable, atteindre les objectifs y afférents, et mettre sur pied un processus décisionnel intégré de concert avec les peuples autochtones et leurs collectivités.

d) La mise sur pied de projets ministériels ponctuels dans des domaines d'action qui sont de manière générale liés aux dimensions sociales et culturelles du développement durable, mais qui sont aussi directement liés aux questions de politique qui intéressent les ministères. Ces projets seront entrepris et administrés par les ministères responsables. Les autres ministères intéressés qui font partie du groupe de travail sur les DSCDD pourront y participer, s'ils le désirent. Le groupe de travail sur les DSCDD fournira des suggestions, des directives et des conseils sur les projets.

Voici des exemples de projets :

- Explorer les incidences qu'auront sur le marché du travail et la société les mesures prises par le Canada pour respecter ses engagements en vertu du Protocole de Kyoto, ainsi que les autres actions/interventions connexes requises en vue de réduire les effets attribuables au réchauffement de la planète et au changement climatique. (Ministère responsable : DRHC).
- Explorer le concept des « emplois verts » au Canada, sa nature, sa portée et ses liens avec le développement durable; la façon de promouvoir ce concept à moyen terme; les liens qui existent entre ce concept et le marché du travail, le développement des ressources humaines et les politiques d'immigration. (Ministères responsables : DRHC/Citoyenneté et Immigration/avec la participation possible d'Industrie Canada).
- Explorer plus à fond les questions touchant la population et la politique démographique, leur impact et leur incidence sur le développement durable au sein des communautés canadiennes, surtout dans les grands centres urbains. (Ministère responsable : Citoyenneté et Immigration).
- Explorer la question plus vaste de la diversité sociale et culturelle, son incidence sur le développement durable, et le rôle qu'elle peut peut-être jouer à ce chapitre. (Ministère responsable : Patrimoine canadien).
- Mettre en évidence des liens qui existent entre les facteurs sociaux et économiques et leur incidence sur la santé et le bien-

être durable des Autochtones vivant à l'intérieur des réserves et des collectivités. (Ministères responsables : Santé Canada /MAINC).

- Une exploration plus approfondie des liens concrets entre la cohésion sociale, le capital social et les dimensions sociales/culturelles du développement durable. Ce projet mettra l'accent notamment sur la sécurité du public, la prévention du crime et le maintien de l'ordre au sein des communautés et groupes, et les liens qui existent entre ces questions et le développement durable. (Ministère responsable : Solliciteur général/participation possible du ministère de la Justice et d'autres ministères intéressés).

Les ministères ou le groupe de travail sur les DSCDD peuvent prévoir d'autres activités connexes au cours de la période allant de 2000 à 2003, s'ils disposent du temps et des ressources nécessaires pour le faire.